

JOURNAL HELVETIQUE  
O U  
**RECUEIL**

D E  
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE  
CHOISIE ;

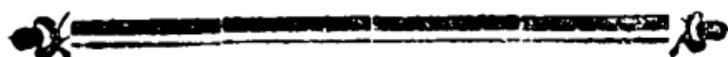
*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.*

<sup>1</sup>  
**DEDIÉ AU ROI.**

FEVRIER 1763.



NEUCHATEL,  
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.



MDCCLXIII.

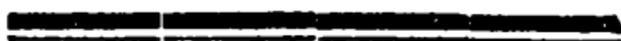




# JOURNAL HELVETIQUE.



FEVRIER 1763.



## OBSERVATIONS

*Sur quelques endroits des Ouvrages de M.  
J. J. ROUSSEAU relatifs à la Religion.*

**J**E ne croyois pas que jamais je dusse entrer en lice avec personne. Mon inclination, autant que la foiblesse de mestalens, me portoient à une vie retirée, paisible, éloignée de toute dispute litteraire. Tranquille spectateur, je considerois de dessus le rivage toutes les guerres qui se sont élevées sur la mer orageuse de la République des Lettres. J'étois bien éloigné de former la résolution d'y prendre quelque

part ; je ne soupçonnois pas même qu'une pareille idée pût me venir.

Elle m'est venue cependant cette idée , & malgré les efforts réitérés que j'ai faits pour la bannir de mon Esprit , elle s'en est si bien emparée , que je me suis vû contraint de céder à ses pressantes sollicitations. J'ai crû que la Religion Chrétienne étoit ataquée dans quelques uns des Ouvrages de M. R. & là dessus j'ai osé me présenter pour la défendre , sans consulter ni les grandes forces de son Agresseur , ni mes grandes foibleffes à moi même. N'aurois-je point mieux fait de garder le silence ? Je ne pense pas. On avance des propositions qui me paroissent injurieuses à la Religion Sainte dont je fais profession : Elles sont enseignées dans des Livres lûs, dévorés, admirés dans ma Patrie ; elles reçoivent un nouveau poids par la réputation de leur Editeur, qui se rend recomandable, dit-on, par la sévérité de ses mœurs, l'humanité de son caractère, & les agrémens de sa conversation ; personne jusques ici n'a réclamé publiquement contr'elles (\*) & n'en a fait voir le dan-

---

(\*) Je parle de la Suisse : J'ai vû dernièrement dans les Nouvelles publiques l'annonce d'un

ger & les contradictions: Si le silence continuoit, ne pourroit-on point en conclure que l'aprobation est générale parmi nous, que le Christianisme reste sans défenseur, que des objections sans réponses sont victorieuses, & que M. R\*\* lui même étoit fondé dans le reproche singulier qu'il fait aux vrais Chrétiens, de voir avec indifférence que tout aille bien ou mal dans le Monde? J'ai donc pris la plume, & j'ai jetté mes idées sur le papier. Lecteur bien intentionné, ne cherchez ici ni les ornemens du stile, ni l'enthousiasme éloquent de M. ROUSSEAU, ni le coloris séduisant de son pinceau, ni sa touche mâle & nerveuse; la Nature peu libérale de ses dons envers moi ne m'a point enrichi de ses heureux talens. Je ne saurois les faire briller à vos yeux; mais je vous présenterai la vérité nue, simple, ingénue. L'un assurément vaut bien l'autre.

Je souhaite, au reste, qu'on fasse bien attention à mes expressions. J'ai dit que la

H 3

---

d'un Ouvrage intitulé *Réfutation* d'EMILE. Je n'ai point crû que ce livre, que je n'ai pas encore pu lire, dût me détourner de donner ici quelques unes de mes idées au public. L'Auteur est Catholique Romain & doit raisonner sur des principes bien différens des miens.

Réligion Chrétienne étoit attaquée dans les Ouvrages de M. R.\*\* il ne faudroit pas en conclure que je l'acuse de l'avoir rejetée, & encore moins d'être son ennemi. Cette acufation est bien grave; je ne la ferai jamais contre perfone. Il est vrai que cet Auteur avance dans son TRAITÉ DU CONTRAT SOCIAL *que la Loi Chrétienne est au fonds plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat*, mais il ne s'en prend cependant pas à son imperfection: C'est précisément le contraire: *A force d'être parfaite*, dit-il, *elle manque de liaison; son vice destructeur seroit dans sa perfection.* Quelque incompréhensible que soit un pareil langage, ce n'est pas celui d'un adversaire de la Doctrine Evangelique. Il est vrai encore, qu'on trouve dans son EMILE des traits beaucoup plus vifs & plus failans; mais je n'ai garde de les lui attribuer: Ils partent de la main galante d'un Prêtre de l'Eglise Romaine, qui ne peut même s'empêcher de rendre justice à notre Ste Réligion, & tandis qu'il défavoue ses maximes par ses galanteries, il en reconoit l'excellence par ses éloges, & par le tableau aussi juste que magnifique qu'il fait de la sainteté de ses préceptes. Si M. R.\*\* paroît goûter ses raisonemens; s'il leur a vraisemblablement prêté l'énergie &

la véhémence de son stile; ces considérations ne doivent point tenir contre l'espèce de profession qu'il a faite de ses sentimens. Il s'est déclaré Chrétien, dit-on, dans une Lettre adressée à son Pasteur : Pourquoi refuseroit-on de l'en croire sur sa parole? Un Home qui s'élève si fortement contre les préjugés, & qui donc si peu à l'autorité, pourroit-il jamais s'abaisser jusqu'à déguiser ses sentimens?

Pour moi je ne le pense pas. Si je me trompe, c'est par le desir que j'ai de voir marcher mon Frère dans le chemin de la vérité. En mettant à part l'intérêt que nous devons prendre come Chrétiens à ce qui concerne M. R.\*\*. peu nous importe qu'il pense d'une manière ou d'une autre en matière de Religion. Il peut se tromper aussi bien que le Vicaire Savoyard, & par cela même il s'agit d'examiner les raisonnemens renfermés dans ses Ouvrages, sans s'en prendre à leur Auteur, qui peut être de bone foi dans l'erreur, & qui à ce titre mériteroit plutôt d'être plaint que d'être blâmé. Ces raisonnemens sont-ils justes? Ne le sont-ils pas? Voilà le point de la question & ce que je me propose d'examiner.

Je comence cet Examen par les raisons

que nôtre Vicaire Savoyard avance pour établir *l'inutilité de la Révélation*. Au premier coup d'œil on pourroit s'imaginer qu'il en veut uniquement à *sa nécessité*, en prenant ce terme dans toute sa rigueur, & s'il s'en étoit tenu là, je n'aurois pas mis la main à la plume. Non, je ne saurois croire que tout home soit obligé d'admettre nos Livres Sts. (\*) *sous peine de l'Enfer & que celui qui n'est à portée ni de ces livres, ni des gens qui les entendent, soit éternellement puni d'une ignorance involontaire & invincible*. Ce n'est pas la Doctrine de l'Évangile; ce n'est pas la Doctrine des Protestans; c'est tout au plus celle de l'Église Romaine; qu'elle se justifie come elle pourra: Je ne prens en main que la cause de la vérité.

Mais en même tems que nôtre Vicaire Savoyard combat avec succès *ce dogme barbare*, il avance plusieurs propositions qui ne tendent à rien moins qu'à prouver que la Révélation est inutile & même nuisible aux homes. Il s'explique très clairement là dessus. *À l'égard de la Révélation*, dit-il, *si j'étois meilleur raisonneur, ou mieux inf-*

---

(\*) N. B. Tous ces endroits imprimés en caractères italiques sont tirés mot à mot de la Confession du Prêtre Savoyard.

*truit , peut-être sentirois-je sa vérité , son utilité pour ceux qui ont le bonheur de la reconnoître.... SON UTILITE'*, dit il ! Il n'admet donc pas cette utilité. Mais c'est ce qui résultera plus clairement encore des raisonnemens dont nous allons faire l'examen.

## P R E M I E R A R G U M E N T.

**L**E premier de ces raisonnemens est tiré de ce que les saines lumières de la Raison suffisent pour nous instruire dans la voye du Salut. *Quelle pureté de morale , dit-il , quel dogme utile à l'homme & honorable à son Autour puis-je tirer d'une Doctrine positive , que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés ? Montrés moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, pour le bien de la Societé & pour mon propre avantage aux devoirs de la Loi naturelle, & quelle vertu vous ferés naitre d'un nouveau culte , qui ne soit pas une conséquence du mien ? Les plus grandes idées de la Divinité nous viennent par la raison seule.... Qu'est-ce que les homes n'apprendront de plus ?*

*On me dit qu'il falloit une révélation aux homes pour leur apprendre la manière dont Dieu vouloit être servi... Il falloit un culte*

*uniforme, je le veux bien : .... Mais le culte que Dieu demande est celui du cœur, & celui là, quand il est sincère, est toujours uniforme.... Quant au culte extérieur.... C'est purement une affaire de police ( que son uniformité; ) il ne faut point de révélation pour cela.*

Je suis ami de la vérité, & je me fais un plaisir de lui rendre hommage. J'avoue donc qu'on peut tenir un pareil langage, sans en rien inférer contre l'utilité de la Révélation, telle qu'elle est enseignée par les Protestans. Ils ne croient plus aujourd'hui que la Révélation soit nécessaire au point, que ceux qui ne l'admettent pas soient exclus du salut par cela seul, lors même qu'ils ne sont point en faute pour ne la pas admettre. Ils reconnoissent que les lumières de la raison peuvent nous conduire à la connoissance des principales vérités de la Religion, en sorte que Dieu ne s'est jamais laissé sans témoignage à l'égard de ceux même qu'il n'a pas privilégiés d'une Révélation surnaturelle, & qu'ils peuvent, en se conformant à la Loi écrite dans leur cœur, se rendre agréables à Dieu, tout come ils seroient inexcusables s'ils le méconnoissoient & s'ils se livroient au dérèglement & à la dissolution. Mais ils ne prétendent point en conclure qu'une Ré-

vélation particulière des vérités & des devoirs de la Religion feroit inutile; ils avouent & foutiennent au contraire, que les homes en pourroient retirer les plus grands avantages (\*). Peut-être que ce sont aussi là les idées de nôtre Vicaire Savoyard; mais j'ai vû des perſones qui alloient plus loin, & qui prétendoient, après avoir lû ſon raifonnement, qu'il en réfultoit clairement que toute Révélation eſt inutile (\*\*). *Si je puis tirer, me diſoient-ils, du bon uſage de mes lumières tous les devoirs de la Morale, tous les dogmes utiles à l'home, honorables à ſon Auteur, A quoi bon la Révélation? Quel avantage peut-elle me procurer? Elle devient inutile & ſuperflue dans tous ſes points.*

Je me crois donc obligé de détruire un pareil raifonnement & d'en prouver l'inconféquence. Je ne l'attribuerai point à M. le Vicaire, ſoit fait; mais c'eſt celui de pluſieurs de ſes Sectateurs, & pour les mes-

(\*) C'eſt ce que M. VERNET a victorieuſement démontré dans le 1er Livre de ſon excellent Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.

(\*\*) C'eſt même le raifonnement d'URIEL ACOSTA. Voyés ſon *Exemplar vite humane* dans l'Ouvrage de LIMBORCH intitulé *Amica collatio cum erudito Judæo*.

tre dans la position la plus favorable qu'ils puissent espérer, je veux bien supposer qu'à tout autre égard, ils sont entièrement dans les idées du Vicaire Savoyard, & qu'ils ont même composé l'Écrit où se trouve sa Confession de Foi. Dans le système qu'ils embrassent, une pareille supposition ne leur sauroit être désagréable.

Or je comence par faire observer à tout home adoptant sous ce point de vüe le raisonnement du Prêtre de M. R\*\*. qu'il prend évidemment le change & qu'il dénature l'état de la question. En quoi consiste-t-il son raisonnement? Après avoir fait l'étalage des conoissances qu'il peut acquerir par le bon usage de ses facultés, il avance que les plus grandes idées de la Divinité viennent de la raison seule... d'où il conclut en demandant ensuite avec confiance, *Qu'est ce que les homes m'apprendront de plus?* LES HOMES, dites vous? Il est bien ici question des Homes; il s'agit de DIEU même, se manifestant à nous dans sa Parole. Vous cherchez à prouver que toute Révélation est inutile & que Dieu nous l'accorderoit sans qu'il nous en revint aucun avantage: Or qui dit une Révélation, dit une manifestation surnaturelle des vérités & des devoirs de la Religion: Elle peut bien nous être anoncée par le canal

des homes ; mais il faut qu'elle vienne originairement & primitivement de l'Être Suprême qui les inspire. Pour prouver donc son inutilité, il ne s'agit pas de nous dire qu'une Doctrine enseignée par des homes abandonés à eux mêmes, ne fauroit aller au delà des lumières naturelles. Personne ne le conteste. Une telle Doctrine ne seroit pas une Révélation. Si on nous la donoit pour telle, je n'y trouverois *que les crimes des homes & les misères du genre humain*. Mais vous devés prouver qu'une Doctrine, qui viendroit réellement de Dieu même, ne fauroit rien ajouter à ce que nous conoissions par les seules lumières de la raison. D'où vient donc que vous changés l'état de la question ? Pourquoi substitués vous habilement des homes foibles & trompeurs à la place d'un Dieu de lumière & de vérité ? De bonne foi, est-ce la même chose ?

Mais il me semble que je vous entends. Je parle des homes, dirés vous, parce qu'ils sont les seuls Auteurs de la Révélation. Je le déclare dans ma Confession de Foi & je le suppose sur la fin de mon raisonnement. Ah ! vous le suposés ! Je n'en étois bien aperçu. Belle manière de trouver la vérité ! On comence par suposer une Révélation qui vient de Dieu. Un instant

après, on suppose que cette Révélation qui vient de Dieu, vient cependant uniquement des hommes; vraiment voilà qui est admirable! Je ne croyois pas que ces deux suppositions dussent jamais marcher ensemble: Mais voici qui n'est pas moins merveilleux. On prouve, tant bien que mal, l'inutilité de cette Révélation qui ne vient que des hommes, & puis on s'écrie: Voyés vous! il est inutile que Dieu même se révèle à nous. Je n'y vois goutte ou cette manière de raisonner ne prendra pas. Il me semble que je voye des tours de passe passe. Mais on me replique, je prouve dans la suite que cette révélation dont je parle ne vient que des hommes. C'est autre chose cela! Vous le prouvéz! dites vous! Et où? Et quand? Dans quel endroit? Je lis & relis vôtre Confession de Foi sans y trouver ce que vous me promettés à cet égard. J'y vois bien les justes plaintes que vous formés contre ces imposteurs, qui ont prétexté de fausses révélations; j'y remarque encore les longs raisonnemens que vous faites pour établir qu'on ne sauroit prouver ni par les prophéties, ni par les miracles que l'Évangile ait Dieu pour Auteur: Pour des preuves qu'il vienne uniquement des hommes, je les cherche inutilement. Vous même vous restés sur ce point dans un dou-

*te respectueux.* Si votre incertitude disparaît dans d'autres instans; si vous paroissés décider que toutes les Révélations sont également l'ouvrage du crime & de l'impof-ture, vous ne l'établissés ni clairement, ni distinctement à l'égard de la Religion Chrétienne. Ne trouvés donc pas mauvais que nous ne vous en croyions pas sur votre parole. Vous êtes home & je me souviens du conseil que vous m'avés donné de ne pas croire ce qu'un home me dit parce qu'il le dit, mais par ce qu'il le prouve.

Remettons donc les choses dans l'état ou elles doivent être, & puisque nous examinons si une révélation peut-être utile au genre humain, ne substituons pas à sa place une Doctrine, qui viendrait uniquement des homes; ce seroit suposer une révélation qui ne seroit pas une révélation, ce qui est absurde & contradictoire. Parlons par conséquent d'une Révélation qui vienne de Dieu, & alors il me sera très facile de répondre à vos questions. Vous me demandés ce qu'une lumière surnaturelle vous apprendra qui ne résulte pas du bon usage de vos facultés? Hélas! Combien de choses ne peut elle pas vous faire conoitre & sur lesquelles il vous importe cependant d'être bien instruit? Je ne parle pas de la Morale. Je veux croire que

vous n'approuvés ni les galanteries de notre bon Vicaire, ni la violation du vœu de chasteté qu'il avoit fait. Je ne lis rien dans la Confession de foi que vous avés adoptée, de contraire à nos devoirs; j'ai même admiré ce que vous avés dit sur cette matière & sur celle de la conscience; croyés vous cependant qu'une Morale vivante ( si j'ose m'exprimer ainsi ) ou que l'exemple d'un home prêchant par sa conduite, autant que par ses leçons, vous fut absolument inutile à vous qui êtes si frapé de la vie de J. C. *de la douceur & pureté de ses mœurs, de la grace touchante de ses instructions, de l'élevation de ses maximes, de la profonde sagesse de ses discours... & de l'empire qu'il eut sur ses passions ?* Ne retireries vous aucun avantage de la lecture de l'Evangile, vous qui nous faites l'aveu aussi beau qu'édifiant, *que la Majesté de l'Ecriture vous étone & que la Sainteté de ses préceptes parle à votre cœur & qui vous récriés à la vue de JESUS-CHRIST, Oui si la vie & la mort de SOCRATE sont d'un Sage, la vie & la mort de JESUS sont d'un Dieu ?* Mais ne parlons que du Dogme. Ici je vous vois embarrassé non-seulement sur les idées que vous devés vous faire de la Divinité, mais

encore

encore sur les réponses qu'on peut donner à ces questions intéressantes; *Y a-t-il un principe unique de toutes choses?* Quelle est la cause & l'origine du mal? Si donc il existe une Révélation, elle pourra terminer vos doutes & vos inquiétudes à ces égards: Elle vous apprendra que le seul Dieu Créateur de l'Univers l'a fait sortir du néant; & en vous instruisant des raisons sages & dignes de sa bonté qui l'ont porté à permettre le mal, elle arrêtera vos cris, & vous ne direz plus: *O sagesse où sont tes Loix? O Providence est-ce ainsi que tu régis le Monde? Etre bienfaisant qu'est devenu ton pouvoir? Je vois le mal sur la terre.* Je m'aperçois encore qu'en admettant que l'ame survit au corps, vous n'osez assurer son immortalité; elle vous apprendra donc cette Révélation, que la crainte de l'annihilation ne doit plus vous allarmer, & que rien ne terminera la durée d'un Etre créé pour l'éternité: Elle tirera devant vos yeux les sombres voiles de l'avenir & vous fera voir votre ame afranchie d'un corps mortel, & jouissant auprès de Dieu d'un corps glorieux & d'un bonheur pur & inaltérable. Je lis dans votre Confession, qu'il faut servir l'Etre Suprême come on le fert dans la

Patrie ; d'où l'on pourroit inferer qu'on devoit immoler des Enfans à MOLOCH en Syrie, profiter les Femmes chés les Maf-fagetes &c. & qu'actuellement encore il est bon dans le Japon de se faire écraser sous les roues des chars qui portent les Idoles de leurs faux Dieux, & qu'il faut se prosterner en Tartarie aux pieds du Grand LAMA, pour le prier d'échanger contre de l'or, une petite portion de ses excrémens, qu'on portera bien dévotement à son col : Si ce sont là vos idées, une Révélation divine ne manquera pas de vous les ôter ; elle vous apprendra qu'il est un culte pur, simple, débarassé de superstition & de cruauté, seul digne d'être présenté à l'Etre Suprême, & que si nous devons tolerer ceux qui ne se réunissent pas à nous pour le lui rendre, nous devons cependant chercher à les faire renoncer à des cérémonies de Religion barbares, cruelles, superstitieuses, & sacrifier plutôt nôtre vie que de participer à leurs infamies. Sur ces articles & sur quelques autres encore, cette Doctrine céleste fixera vos idées incertaines & chancelantes : Vôtre Foi deviendra ferme, inébranlable, & marchant d'un pas plus assuré dans la route du salut, vous pourrés vous écrier, *Les plus grandes idées de la Divinité me viennent de sa Parole ;*

*Qu'est-ce que tout le savoir des homes m'apprendra de plus ?*

Telle est une partie des instructions que vous pouvés puiser dans la Révélation, quoiqu'elle ait répandu depuis longtems les bénignes influences sur vous & surtout ce qui vous environne. Hé ! que seroit-ce si l'Univers entier en avoit été privé jusques à présent ? Je ne puis m'empêcher de trouver les homes aussi injustes dans leur conduite, qu'inconsequens dans leurs raisonnemens. Ils ont la Parole du Seigneur au milieu d'eux : S'ils n'en profitent pas directement, ils consultent des ouvrages des personnes éclairées des pures lumières de l'Evangile : Ce Soleil éclatant frappe leurs yeux ; tout au moins ils voyent ces rayons réfléchis de dessus les objets qui les environent, & là dessus ils s'écrient, Qu'ai-je besoin que le Soleil m'éclaire ? Home injuste & présomptueux ! Si tu vois, c'est parce que le Seigneur a daigné te communiquer sa lumière surnaturelle & bienfaisante. Hélas ! s'il t'avoit abandonné au flambeau de ta Raïson, peut-être aurois-tu négligé de t'en servir ; peut-être qu'en voulant pénétrer au de-là des objets qu'il éclaire, tu courrois après les spectres & les fantômes d'une imagination dérèglée. U

est pour le moins incontestable que tu ne marcherois ni si sûrement, ni si clairement que tu le fais dans le chemin de la vérité & du salut.

Je m'arrête; je viens de prouver non-seulement que le premier raisonnement dont on se sert pour établir l'inutilité de la Révélation n'est point concluant; mais encore qu'une Doctrine surnaturelle & céleste pourroit procurer les plus grands avantages à toute personne qui seroit dans les idées de notre Vicaire Savoyard; je prouverai dans la suite sa grande utilité à l'égard du Genre-humain en général.

G E N È V E





## I D E' E

*Des Eclairciffemens Historiques, sur un Livre qui a pour titre, Les Erreurs de VOLTAIRE.*

**A**PRES avoir réfuté le Censeur de M. de VOLTAIRE, sur ce qu'il dit contre la Réformation de Genève, & contre les Réformés en général, qu'il maltraite fort injustement, come on croit l'avoir démontré dans le Journal Helvétique de Novembre & celui de Décembre 1762, je me propoisois de prendre la défense de l'illustre Auteur de la HENRIADE, dans les choses où il me paroissoit qu'il avoit raison, car il y en a d'autres, ou peut-être a-t-il tort, mais son Critique en a beaucoup de l'attaquer avec tant d'amertume & si peu de ménagement: C'est bien assés de prouver à un Auteur célèbre qu'il se trompe, sans le relever avec malignité, sur tout, quand le Censeur n'est pas lui même infailible. M. de VOLTAIRE a fait beaucoup mieux que moi ce que j'avois dessein d'exécuter;

il a fait son Apologie, contre son Critique, & a fait voir dans une très courte brochure, qui a pour titre, *Eclaircissemens historiques, à l'occasion d'un Libelle calomnieux sur l'Essai de l'histoire générale &c.* que l'Auteur de ce Libelle tombe en plusieurs erreurs, en voulant relever les siennes, & qu'il critique souvent come faux, ce qui est vrai incontestablement. Je vai rapporter quelques exemples où il me semble que le droit est entièrement du côté de M. de VOLTAIRE; je ne ferai que le copier. *Nous ne répondrons pas, dit-il, aux injures grossières, parce que les injures ne sont pas des raisons: Mais le plus mauvais Livre peut être rendu utile en le refusant.* Il est vrai que M. de VOLTAIRE ne refuse pas tout, mais il est bien difficile à un Auteur qui écrit une Histoire générale, de ne pas laisser échapper des conjectures, pour des vérités; & que tout puisse soutenir également un examen attentif & sévère.

Le Critique accuse M. de VOLTAIRE d'avoir dit, *l'Ignorance Chrétienne se représente* DIOCLETIEN *come un* *Enemi armé sans cesse contre les Fidèles.* Il n'y a point dans le texte, *l'Ignorance Chrétienne*, il y a dans toutes les Editions, *L'ignorance se représente d'ordinaire* DIOCLETIEN. On voit assés comment un mot de plus ou de

moins change la vérité en mensonge odieux.

Il lui attribue, page 20, d'avoir traité d'*indiscret* un Chrétien, qui déchira & qui mit en pièces un *Edit Impérial*. Le Libelliste, dit M. de VOLTAIRE, le justifie, & prétend que cet Edit étoit *injuste*. Mais n'est-ce pas, répond-il, trop soutenir les maximes, tant condamnées par tous nos Parlemens, qui veulent que quelque injuste que puisse paroître à un Particulier un Edit de son Souverain, il est criminel de *Lèze Majesté*, quand il le déchire & le foule aux pieds publiquement. L'Auteur du Libelle devoit favoir qu'il faut respecter les Rois & les Loix.

En me servant du mot de Libelle je répète le terme de M. de VOLTAIRE sans l'autoriser.

Pour abrèger, je me bornerai à rapporter les principaux traits de la Réponse de M. de VOLTAIRE. Il raille avec raison son Censeur, qui cite des légendes & des fables, come des autorités certaines & respectables, & qui veut justifier l'histoire du jeune ST. ROMAIN, auquel un Empereur fit couper la Langue, qui fut mise dans une boîte; mais elle lui fut d'abord rendue miraculeusement, come le rapportent les actes des Martirs. Un autre prodige,

non moins merveilleux, c'est qu'il sortit fain & fauf, d'une fournaife ardente, où on l'avoit mis pour le punir de son zèle pour le Christianisme. Dans un Siècle éclairé come celui-ci, il se trouvera bien des Incrédules, & M. de VOLTAIRE n'est pas certainement le feul (\*).

Le Censeur ne manque pas auffi de s'épuifer en invectives contre l'Empereur JULIEN, l'énemi déclaré de la Religion Chrétienne, mais fort superstitieux pour les Oracles du Paganisme; il ressembloit à quelqu'un qui ne croioit pas aux Miracles, rapportés dans l'Ecriture Ste, & qui regardoit come vrais, les *Métamorphoses* d'OVIDE; tant la prévention a de force sur certains Esprits: Mais pour revenir à JULIEN, les injures qu'on a publiées contre lui, n'empêcheront pas, dit M. de VOLTAIRE, que cet Empereur n'ait eû des mœurs très pures: On peut le plaindre de n'avoir pas été Chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyés ce que JULIEN écrit aux Alexandrins, sur le meurtre de l'Evê-

---

(\*) Il ne faut pas prodiguer les prodiges, plus que Dieu lui même ne le fait. En apuyant la Religion sur des Miracles faux ou douteux, on rend suspects ceux qui sont vrais & certains. On fait tort à la Religion, & l'on augmente le nombre des incrédules.

que GEORGE. *Au lieu de me réserver la conoissance de ces injures, vous vous êtes livrés à la colère & vous n'avez pas eû honte de comettre les mêmes excès, qui vous rendoient vos énemis si odieux.* JULIEN les reprend plus en Père qu'en Empereur; quoi donc, parce qu'il a eû le malheur de n'être pas Chrétien, n'aura-t-il eû aucune vertu?

On me permettra de joindre ici quelques remarques sur cet Empereur; come elles sont nouvelles & de très bone main, j'espère qu'on les lira avec plaisir.

L'Empereur JULIEN ressembloit à CESAR, par son courage & par sa clémence. Il fut populaire sans artifice; au lieu que CESAR ne le fut que pour dominer; celui-ci fut un Usurpateur, celui-là fut un Prince légitime. Sa valeur le rendoit digne de régner; il repoussa, dit A M M I E N, les Francs & les Germains, entre le bas Rhin & l'Elbe, & les Allemands qui bordoient le haut Rhin jusqu'aux Alpes; il défendit sans cesse les Gaulois contre les Francs & les Allemands; il les soulagea d'une grande partie des impots par son économie, malgré les fraix énormes de cette guerre. Il fit grace à un Roi des Francs, qui étoit son Prisonnier, & lui rendit sa liberté & sa courone.

M. de la BLETERIE, Auteur de l'his-

toire François de JULIEN, n'a pas gardé le *costume*, en mettant toujours *François*, qui n'étoient alors qu'une tribu de ces Francs, établis aux environs de l'Isel, d'où ils faisoient des courses sur les terres des Gaulois. JULIEN vainquit tous ces Peuples aguerris & confédérés entr'eux. Si l'on n'a plus les Mémoires de cet Empereur, concernant les Gaules, qu'il délivra des mains des Traitans & des invasions des Germains, on fait d'ailleurs, que l'administration de ces Provinces lui fait plus d'honneur, que leur conquête n'en fit à CESAR; l'un en conquit les terres, l'autre en gagna tous les cœurs.

L'Épithaphe gravée à Tarse, sur le tombeau de JULIEN, étoit fort simple, & très modeste, la voici: *Cy ce JULIEN, qui perdit la vie sur les bords du Tygre; il fut un excellent Empereur & un bon Guerrier. Cet éloge est vrai. On doit bien se défier du pinceau de la haine, qui défigure tout (\*)*.

---

(\*) La Religion de l'Empereur JULIEN étoit un Paganisme réformé, très différent du vulgaire. Il dit, lorsqu'il se sentit blessé mortellement: *Aeternam veneror Numen*. Il écrivit aux Juifs; *Obtenés par vos prières du grand Dieu Créateur, qui a daigné me couronner, que je revienne victorieux de la Perse*.

Je reviens aprésent à la courte, mais Énergique réponse de M. de VOLTAIRE.

Il l'accuse, dit-il, d'avoir dit que CHARLEMAGNE, n'étoit qu'un heureux brigand; mais l'Historien ne se sert point de ce terme; il apelle cet Empereur, *le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier de son Siècle*. Il est vrai que CHARLEMAGNE fit massacrer un jour quatre mille cinq cents prisonniers; on demande au Libelliste, s'il auroit voulu être le prisonnier de CHARLEMAGNE, & s'il n'auroit pas mieux aimé l'être de JULIEN; mais l'un étoit Chrétien, & l'autre ne l'étoit pas.

Ce que réplique M. de VOLTAIRE à son Censeur, sur l'article de la Messe, prouve qu'il pense à cet égard come les Protestans, & come l'exige la vérité; voici ce qu'il dit; nôtre Libelliste assure que la Messe étoit du tems de CHARLEMAGNE ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper; il n'y avoit point de Messe basse, & c'est dequoi il est question. La Messe fut d'abord la Cène. Les Fidèles s'assembloient au troisiéme étage, come dit ST. PAUL, & rompoient le pain ensemble, selon ces paroles, *toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi,*

ensuite l'heure changea; l'assemblée se fit le matin, & fut nommée la Sinaxe: Puis les Latins la nommèrent Messe: Il n'y avoit qu'une assemblée, qu'une Sinaxe, qu'une Messe, & ce terme de mes Frères, si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avoit point de Messes privées: Elles sont du dixième Siècle.

Le Libelle dit, que la *Confession auriculaire* étoit établie dès les premiers tems du Christianisme; il se trompe encore; il prend la Confession auriculaire pour la Confession publique; c'est ce que M. de VOLTAIRE lui prouve, mais quoique cette discussion soit curieuse & intéressante, le desir d'abrèger ne me permet pas d'y entrer. Il est certain que les abus se glissent dans les choses les plus saintes. On conoit, dit M. de VOLTAIRE, le scandale arrivé à Constantinople du tems de l'Empereur THEODOSE. Une Femme de qualité s'accusa au Pénitencier d'avoir couché avec le Diacre de la Cathédrale. Il faut bien que cette Femme se fut confessée publiquement, puis que le Diacre fut déposé publiquement, & qu'il y eût un grand tumulte. Aussi JEAN CHRISOSTOME recommanda fortement de ne se confesser qu'à Dieu, M. de VOLTAIRE cite ses propres paroles qui sont expresses.

L'article de BERENGER, dit-il, est très curieux. Son Censeur l'accuse de ne pas savoir le Catéchisme des Catholiques, mais d'être bien instruit de celui des Calvinistes.

On peut lui répondre, dit M. de VOLTAIRE, qu'il est très bien instruit de ces deux Catéchismes & même de celui des Jésuites. On passe, ajoute-t-il, tout ce que dit le Censeur sur l'Eucharistie, parce qu'on respecte ce mystère, autant qu'on méprise la calomnie. Il y a des choses si sacrées & si délicates, qu'il ne faut rien disputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

M. de VOLTAIRE répond à son Censeur, sur le culte des Images, que ce culte est purement de discipline Eclésiastique, qu'il est bien certain que JESUS-CHRIST n'eût jamais d'Images, & que les Apôtres n'en avoient point.

Il est plaisant, dit-il, que l'Auteur du Libelle accuse l'historien d'être Calviniste, parce que cet Historien rapporte fidèlement les faits, & qu'il tache d'être raisonnable. Les Images & les Statues sont de très beaux ornemens, lors qu'elles sont bien faites, & pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes, & une puissance ridicule; les âmes pieuses les révèrent, & les gens

de goût les estiment. On peut s'en tenir là, sans être Calviniste. On peut même se moquer du tableau de ST. IGNACE, qu'on a vû longtems chés les Jésuites, dont il est le Fondateur. Ce grand Saint y est représenté, montant au Ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs. Les Jésuites auront de la peine à faire servir dorsenavant cette peinture d'un tableau d'Autel dans les Eglises de Paris.

L'Auteur du Libelle, dit M. de VOLTAIRE, veut justifier les Croisades, dont il fait un grand éloge, demême que des guerres contre les Albigeois, si contraires à la justice & à l'humanité; qui imputa aux Albigeois des opinions & des erreurs monstrueuses, fort opposées à leurs sentimens, & des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine. Il est en effet surprenant, que les fureurs qu'on exerça contre ces bones gens, trouvent encore des Apologistes; mais il ne faut pas en être étoné, puis qu'on a osé faire l'apologie de l'affreuse journée de la St. Barthélemi. C'est à ce sujet, que M. de VOLTAIRE apostrophe ainsi le Libelliste: Malheureux, avés vous été aidé dans votre Libelle, par l'Auteur de l'Apologie de la ST. BARTHELEMI? Il paroît que vous excusés ces massacres abominables. Vous di-

tes qu'ils ne furent jamais prémédités; liés donc MEZERAU qui avoue que dès la fin de l'Année 1570. on continuoit dans le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piège. Votre Père DANIEL ne dit-il pas, que CHARLES IX. joua bien son rolet. Quel rolet, grand Dieu! dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité!

Que ce misérable, continue M. de VOLTAIRE, insulte encore aux cendres des infortunés & innocens JEAN HUS & JEROME DE PRAGUE, que le Concile de Constance condamna au feu, pour avoir eû le courage de blamer des erreurs, cela est digne de lui; qu'il veuille ensuite nous persuader que JEANNE D'ARC, cette fameuse Pucelle étoit inspirée, & que Dieu envoyoit une petite Fille au secours de CHARLES VII. contre HENRI VI. Roi d'Angleterre, il ne dira qu'une sottise de plus.

L'Auteur du Libelle renouvelle le beau conte de MAHOMET II. qui coupa la tête à sa Maitresse IRENE, pour faire plaisir à ses Janissaires. Ce conte est assés réfuté par les Annales turques & par les mœurs du Serrail, qui n'ont jamais permis que le secret du lit de l'Empereur fut exposé aux raisonnemens de la Milice. L'Auteur détruit le fanatisme & la persécution par tous

où il les trouve: On l'accuse souvent d'attaquer la Religion, lorsqu'il n'attaque que la superstition qui est son ennemie.

Il s'inscrit en faux contre la donation qu'on prétend que PEPIN fit de Rome au Pape; & contre ce que soutient le Libelliste, que HENRI IV. changea de Religion par conviction; ce qui est faux.

Je finirai ici ce petit Extrait. La Réponse de M. de VOLTAIRE mérite bien d'être lue en entier; tous les honêtes gens devroient se soulever contre les mensonges de son Critique.





**D**ANS la lecture de l'Histoire, les caractères vertueux se concilient si naturellement le respect & l'amour des lecteurs, qu'il n'en est presque point, qui ne voye avec peine les taches qui viennent ternir un beau portrait. Par un éfet de ces sentimens, on voudroit pouvoir éfacer du Règne glorieux de MARC AURELE, les persécutions exercées contre les Chrétiens ; mais on n'a cru pouvoir former aucun doute sur leur réalité & spécialement sur les terribles tourmens de plusieurs Martirs des Eglises de Vienne & de Lion. La Lettre adressée par les Fidèles de ces deux Villes aux Eglises d'Asie & de Phrigie, qu'EUSEBE rapporte dans le Chapitre I. du Vme Livre de son Histoire Eclésiastique, a toujours été envisagée come une pièce authentique, & dès la personne ne s'est avisé de contester cette terrible persécution, que l'on croyoit des mieux constatée. Ayant trouvé dans la nouvelle Edition, qui se fait en Hollande, du *Journal des Savans combiné avec les Memoires de Trévoux* une Lettre à l'Editeur, qui renferme des rai-

sons pour invalider l'authenticité de celle des Eglises de Vienne & de Lion, nous croyons donc devoir les rapporter ici.

## R A I S O N S

*Qui invalident l'authenticité de la Lettre des Eglises de Vienne & de Lion, relativement à la persécution excitée contre les Chrétiens de ces deux Villes sous le règne de MARC-AURELE.*

**J**E tire la première du profond silence qu'a gardé sur le sujet de cette persécution ST. IRENE'E, Auteur contemporain, Prêtre de l'Eglise de Lion, & successeur immédiat de POTHIN Evêque de cette Ville, mis à mort dans cette même persécution. Est-il vraisemblable, que si telle chose fut arrivée de son tems, ce grand home n'en eût fait aucune mention dans ses Ecrits? Nous ne voyons cependant rien de semblable dans ses Ouvrages. Quelles raisons peut-on alléguer d'une telle réticence? Dira-t on, come quelques-uns l'ont avancé éfectivement (\*), que les Livres

---

(\*) DODWELL en plusieurs endroits de ses Ecrits, & en particulier dans sa Dissertation 4. in Irenæum.

contre les Hérétiques étoient écrits avant ce tems là? Mais coment acorder cela avec plusieurs endroits de ce Traité, qui donnent clairement à conoitre, qu'IRENE'E devoit être Evêque & nullement jeune, quand il l'écrivit (\*)? Coment l'acorder en particulier avec le témoignage d'EPIPHANE, qui parlant de cet Ouvrage (\*\*), l'attribue positivement à IRENE'E, parvenu à la vieillesse? Dira t-on, que si IRENE'E n'a pas parlé de cet événement tragique, c'est que son sujet ne l'y conduisoit pas? Mais c'est ce qui est faux: Car dans le quatrième livre de ce Traité (\*\*\*) , il fait une mention expresse des persécutions auxquelles les Chrétiens avoient été exposés, pour la cause de l'Evangile, conformément aux prédictions du Seigneur Jésus. Que conclure de-là? C'est qu'il n'avoit certainement pas entendu parler de la persécution dont il est question ici. Cette preuve recevra un nouveau degré de force par le silence universel de tous les Auteurs Chrétiens, tant Grecs que Latins, jusqu'au tems d'EUSEBE, sur le sujet de cette per-

K 2

---

(\*) MASSURT Dissert. prævæ in Irenæi libr. Art. 2. §. 47.

(\*\*) Ehip. Hæres. 31. §. 33.

(\*\*\*) Iren. lib. 4. c. 64.

fésution. TERTULLIEN en particulier, qui  
 étoit si bien instruit de tout ce qui se ra-  
 portoit à l'état des Chrétiens de son tems,  
 & qui adressa des Apologies aux Procon-  
 suls d'Afrique, pour les détourner du  
 dessein de sévir contre les Chrétiens, n'au-  
 roit-il pas dumoins laissé échaper dans ces  
 discours quelques paroles, d'où l'on au-  
 roit pû inférer, qu'il savoit que depuis peu  
 il y avoit eu une terrible persécution dans  
 les Gaules? Mais il étoit bien éloigné de  
 le faire, lui qui apelle expressément MARC-  
 AURELE le Protecteur des Chrétiens. En  
 éfet, qu'on lise ce que dit cet Auteur dans  
 le Chap. V. de son Apologétique, où il  
 s'énonce en ces termes : „ Ces Princes, qui  
 „ par leurs vertus ont aquis l'amour des  
 „ Peuples, n'ont pas été nos Enemis, &  
 „ de tous les Empereurs qui ont eû quel-  
 „ que sentiment de Piété & de Religion  
 „ envers vos Dieux, ou dont la condui-  
 „ te a été animée par l'esprit de la sagesse  
 „ humaine, vous n'en sauriez nommer un  
 „ qui ait persécuté les Chrétiens. Au con-  
 „ traire, il se trouvera que l'Empereur  
 „ MARC-AURELE, Prince très-sage, a été  
 „ notre Protecteur. — Ce Prince  
 „ voulant reconoitre l'affection des Chré-  
 „ tiens, & le bien qu'il en avoit reçu, &  
 „ toutefois ne pouvant se résoudre de tou-

cher à l'autorité des Loix de ses Pré-  
 décesseurs, ne déchargea pas publique-  
 ment les Chrétiens des peines qu'elles  
 prononçoient contr'eux; mais il en ren-  
 dit la puissance inutile à la vûe de tout  
 le monde, par une autre voie, ordon-  
 nant que leurs Acusateurs seroient pu-  
 nis, même du dernier suplice „ (\*).

Qu'on lise, dis-je, avec attention ces pa-  
 roles, & qu'on nous dise après cela, s'il  
 y a le moindre degré de probabilité, que  
 TERTULLIEN se fut expliqué de la sorte,  
 s'il avoit eû seulement le moindre soup-  
 çon de la vérité des faits raportés dans  
 cette Lettre? On peut confirmer le silen-  
 ce de TERTULLIEN par le témoignage de  
 LACTANCE, qui ne compte parmi les Per-  
 sécuteurs que les Empereurs NERON, DO-  
 MITIEN, DECE, VALERIEN, AURELIEN,

K 3

---

(\*) Tertull. Apol. c. V. de la version de M. GIRL. Au reste la guerre des Quades, pendant laquelle il est dit, que les prières des Soldats Chrétiens obtinrent du Ciel une pluye favorable, qui empêcha l'armée Romaine de périr de soif, ce qui leur atira la bone volonté de MARC AURELE, est de l'an 174. & M. MOSHEIM a prouvé, que l'Apologétique fut écrit l'an 198. On fait par les Lettres de ST. CYPRIEN, qu'il y avoit un 'comerce de lettres entre les Eglises des Gaules & celles d'Afrique.

auxquels il joignit ensuite DIOCLETIEN (\*). Si jamais l'Argument négatif fut bon , c'est certainement lorsque le silence a lieu sur une chose, où un corps entier est intéressé, que ce silence est général, & qu'il a duré fort longtems.

II. Je tire ma seconde preuve en faveur de la supposition de cette Lettre, des fausses idées que ceux qui en font les Auteurs, nous donent du Gouvernement Civil & Eclésiastique des Villes & des Eglises de Vienne & de Lion. Il paroît par la manière dont ils s'expriment, qu'ils croyoient, que le Gouvernement Civil de ces deux villes dépendoit d'un seul & même Gouverneur; & cependant il est indubitable, que rien n'étoit plus opposé à la vérité; ces deux villes étant entièrement indépendantes l'une de l'autre. Voici ce qu'en a dit d'après les Historiens Romains le savant MASSUET (\*\*). *Certe Lugdunum & Vienna ad diversas Provincias pertinebant. Hæc ad Narbonensem, illa ad Celticam, cujus caput erat. Suus erat unicuique Provincia Præfectus, & quidem aliter ab altero genere diversus. Celticam, que*

---

(\*) LACTANTIUS de morte persecutorum n. 2. 3 4 5. 6.

(\*\*) MASSUET ubi sup. Art. I. p. m. 82.

*Juris Imperatoris erat, regebat Proprator : Narbonnensem, quæ Juris Senatûs, Proconsul.* Cela posé, peut-on croire qu'un Propræteur de Lion eût osé entreprendre de traduire à son tribunal, & de juger même définitivement un grand nombre de personnes, qui dépendoient de la Jurisdiction d'un Proconsul de Vienne (\*), dignité qu'on fait avoir été fort supérieure à celle-là ? Encore si c'eût été le Proconsul de Vienne, qui eût entrepris de juger des citoyens de Lion, la chose, bien qu'irrégulière, auroit eu du moins un peu plus de probabilité. Il paroît par TACITE, que l'Empereur GALBA avoit accordé de grands privilèges à la ville de Vienne

K 4

---

(\*) Auguste, dit M. BARBEYRAC, partagea les Provinces de l'Empire Romain en deux parties. Il laissa au Peuple les Provinces, où tout étoit tranquile, & il garda pour lui celles où l'on tenoit des Armées. Il ne donoit que le titre de Propræteurs aux Magistrats qu'il envoyoit dans les Provinces qui dépendoient de lui : Mais il voulut que l'on donat celui de Proconsuls, à ceux qui y alloient de la part du Sénat. Il voulut outre cela, que ces derniers eussent un plus grand nombre de Licteurs, come pour doner à entendre, qu'ils tenoient leur emploi d'une puissance supérieure, & au dessous de laquelle il se reconnoissoit lui même. Propræteur,

(\*). C'est sans doute à cause de cela , que l'Eglise de Vienne se trouve nommée ici avant celle de Lion. Le savant VALOIS, qui avoit senti la difficulté, a cru se tirer d'affaire , en disant que ces deux villes devoient avoir été gouvernées alors par un seul Gouverneur (\*\*). Mais , come l'observe très bien MASSUET (\*\*\*) , c'est la supposer ce qui est en question , & ce dont on n'a pas la moindre preuve. Dira t-on enfin , avec le Savant que je viens de nommer , qu'il faut chercher la raison de cette conduite dans un ordre particulier de l'Empereur , de détruire tous les Chrétiens de ces deux villes , qu'on favoit être soumises pour le spirituel à un seul Evêque , qui étoit celui de Lion (\*\*\*\*). Je suppose que ç'a été là aussi en partie l'idée des

---

e. à d. Vice-Préteur. Or on fait que les Consuls étoient d'un Ordre Supérieur , & même les premiers Magistrats de la République. Les Propréteurs n'avoient que cinq Licteurs , au lieu que les autres en avoient six. *Recueil de divers Traitez* Tom. I. p. 263 & 265.

(\*) Tacit. Hist lib. 1.

(\*\*) Vales Not. in hunc loc.

(\*\*\*) MASSUET ubi sup. p. n. 83.

(\*\*\*\*) Ibid.

Auteurs de cette Lettre : Mais pour revenir à M. MASSUET, lui qui vient de trouver le sentiment de VALOIS entièrement destitué de preuve, & par-là même de nul poids, quelles preuves allègue-t-il du sien ? J'avoue cependant que, conjecture pour conjecture, celle de VALOIS me paroît mieux fondée que la sienne ; car du moins celui ci reconoit, que dès-là qu'on suppose un Gouverneur dans chacune de ces deux Provinces, il en résulte nécessairement, qu'il n'étoit point du tout probable, qu'on eût choisi la ville de Lion, qui n'avoit qu'un Proprèteur, pour y faire juger des personnes qui étoient du département d'un Proconsul ; & c'est en conséquence de cela, qu'il s'est imaginé qu'il pouvoit ne pas y avoir de Proconsul à Vienne ; au lieu que M. MASSUET, en admettant la possibilité de la chose, se contente de nous dire, que cela ne doit pas nous surprendre, par la raison qu'il est très probable que le Gouverneur de Lion, ayant reçu ordre de détruire l'Eglise de cette ville, & sachant que les Chrétiens de Vienne dépendoient pour le spirituel de l'Evêque de Lion, avoit crû par-là même être suffisamment autorisé à faire ce qu'il avoit fait. Mais est-il croyable que le Proprèteur de Lion eût osé, sans un ordre

positif de l'Empereur, ordre dont on ne trouve cependant aucune trace dans cette Lettre, qu'il eût, dis-je, osé de sa propre autorité faire saisir, conduire à Lion, juger & condamner des personnes de tout rang, qui n'étoient pas de sa juridiction, mais de celle du Proconsul de Vienne? Qui lui a dit encore, que le Gouverneur de Lion savoit que les Fidèles de Vienne dépendoient pour le spirituel de la juridiction de l'Evêque de Lion? D'où a-t-il tiré cette anecdote? Ce n'est certainement pas de cette Lettre, où POTHIN est nommé l'Evêque, non des villes de Vienne & de Lion, mais de Lion tout court. Ce Savant auroit-il été en état de produire quelque exemple incontestable, tiré de la constitution des Eglises d'Occident, qui prouvat, que pendant les deux premiers siècles de l'Eglise, la juridiction spirituelle d'un Evêque s'étendoit au-delà des bornes d'une seule ville? Mais, dit-on, cela ne se déduit-il pas naturellement du silence que gardent les Auteurs de cette Lettre par rapport au Clergé, & en particulier à l'Evêque de l'Eglise de Vienne? Je ne disconviens pas que cette réticence ne soit des plus extraordinaires, si la Lettre est authentique: Je ne vois pas cependant qu'il résulte nécessairement de-là, que cet-

te dernière Eglise dépendit de la première; car il est certain que ces Auteurs gardent à peu près le même silence sur le Clergé de Lion. Je dis à *peu près*: En éfet qu'on en excepte POTHIN, home qui par son grand âge, ayant alors plus de quatre vingt dix ans, & par diverses infirmités qui l'avoient extrêmement afoibli, devoit être depuis longtems hors d'état de vaquer aux fonctions de son Ministère, & qu'on doit par conséquent compter pour peu de chose, quel autre Eclésiastique nomment-ils? Qui ne s'étoneroit en particulier, s'il est vrai qu'IRENE'E fut alors Prêtre de cette Eglise, que dans toute cette Lettre il ne soit pas nommé seulement une fois; lui à qui les Martyrs désignés de l'Eglise de Lion avoient rendu un si excellent témoignage dans la Lettre qu'ils écrivirent à ELEUTHERE Evêque de Rome (\*). Après cela, si cette Lettre ne nous donne le nom d'aucun des Eclésiastiques de l'Eglise de Vienne, elle donne cependant clairement à conoitre, qu'il y en avoit plus d'un; car sans parler de SANCTUS, nommé expressément Diacre de l'Eglise de Vienne, n'est-ce pas cela même qu'insinuent les paroles

---

(\*) Euseb. ubi sup. cap. 4.

de la Lettre qui disent , *qu'on avoit arrêté les perſones les plus conſidérables de ces deux Eglifes , celles qui avoient établi l'ordre & la Police ?* N'eſt-ce pas cela même qu'ils inſinuent encore , quand ils nous repréſentent l'une & l'autre Eglife come très *illuſtres* ? Si l'Eglife de Vienne avoit dépendu par raport au ſpirituel de celle de Lion , celle-ci auroit elle été placée dans l'inſcription de la Lettre après celle-là ? Il y a plus. ADON , dans ſa Chronique de l'Eglife de Vienne , aſſure poſitivement , que cette Eglife avoit alors pour Evêque un certain JUSTUS. Peut-on réfléchir ſur ce que je viens de dire , & ne pas convenir de ces deux choſes ? La première , que la ſolution qu'a donnée de la difficulté propoſée le ſavant MASSUET , n'a pas le moindre degré de probabilité. La ſeconde , c'eſt qu'il n'eſt nullement probable , que des gens qui paroiffent avoir été ſi peu au fait du Gouvernement Civil & Ecléſiaſtique de ces Eglifes , qui ne paroiffent pas même avoir eû aucune connoiſſance particulière du Clergé qui y apartenoit , fuſſent à la lettre ce qu'ils voudroient qu'on crût qu'ils étoient , ſavoir des Membres de ces deux Eglifes.

Ces deux preuves que j'ai détaillées me paroiffent établir d'une manière ſi évidente

La supposition de cette Lettre, qu'il semble que je pourrois très-bien m'arrêter ici. Cependant, pour mettre cette vérité dans le plus grand jour possible, je veux bien aller un peu plus loin, & ajouter les quatre ou cinq considérations suivantes à celles qu'on vient de lire.

III. Jettons pour cet effet *en troisième lieu* les yeux sur ces paroles, qui se rapportent aux tourmens auxquels fut exposée une certaine Fille nommée BLANDINE. *Les bourreaux après s'être succédés tour à tour depuis le matin jusques au soir pour la tourmenter, furent contraints d'avouer qu'ils étoient vaincus, & qu'ils ne lui pouvoient plus rien faire.* Qui ne croiroit d'abord, à la lecture de ces paroles, que les Auteurs de cette relation avoient formé le dessein d'anticiper ici la description des terribles persécutions, que l'Eglise éprouva sous les Règnes d'un DECIUS, d'un DIO-CLETIEN, d'un VALERIEN, & d'un GALERIEN, persécutions dont EUSEBE a donné l'histoire dans les livres suivans. En effet, qu'on compare ce qui est dit dans cette Lettre avec la relation des souffrances qu'endurèrent les Fidèles qui vivoient, du tems de ces Empereurs, on ne trouvera certainement rien de plus terrible dans celles-là, que dans celle-ci. Est-il possi-

ble de se persuader, que des Gouverneurs Romains, car il est visible que le motif qui déterminâ celui-ci à donner son consentement, & à prêter la main à cette scène tragique, fut plus qu'une simple complaisance pour les clameurs d'un peuple irrité, que des Gouverneurs, dis-je, envoyés dans les Gaules par un Prince du caractère de MARC AURELE, Prince qui faisoit gloire de son humanité & de sa clémence envers les Criminels (\*), eussent osé exercer de telles cruautés sur des gens, dont il s'étoit déclaré en quelque manière le Protecteur, & cela si proche de l'Italie, où les Empereurs étoient à portée d'être informés en très-peu de tems de tout ce qui se passoit dans le Pays! Qu'on dise tant qu'on voudra, que dans le fonds MARC-AURELE n'aimoit pas les Chrétiens; cela se peut; mais MARC-AURELE n'étoit pas cruel (\*\*), & il faut l'être au suprême-

---

(\*) Vide Capitolin. in Marco. c. 29. Vulcat Gallican in Cassio c. 2. Voici une des maximes de cet Empereur: Instruis si tu le peux ceux qui s'égarent, sinon souviens-toi que la douceur t'a été donnée pour en faire usage à leur égard. Les Dieux même les supportent avec douceur. liv. IX. §. II

(\*\*) Voici une prière que le même CAPITO-

me degré, pour qu'on pût se flater qu'il fermeroit les yeux, ou que même il autoriseroit une telle conduite. On devoit s'y attendre d'autant moins, que non-seulement il ne publia jamais aucun Edit rigide contre les Chrétiens, mais que même, si TERTULLIEN en doit être crû, & je ne vois aucune raison pourquoi nous ne l'en croirions pas, lui qui étoit actuellement né lorsque ces choses doivent s'être passées (\*), il modera même ceux qui avoient été donnés par ses prédécesseurs. Ce n'est pas tout. Est-il même probable, à considérer la chose en elle-même, que les choses se soient passées, come le prétendent les Auteurs de cette Lettre? Come Dieu a donné à chaque home une certaine portion de facultés purement spirituelles, on peut être assuré qu'il a fait la même chose par rapport aux forces corporelles. Bien que ces facultés & ces forces ne soient pas les mêmes pour tous les individus, on fait cependant avec certitude, qu'elles sont tou-

---

LIN met dans la bouche de ce Prince. *Hanc dextram ad te JUPITER tendo, quæ nullius unquam sanguinem fudit.*

(\*) On croit que TERTULLIEN est né environ l'an 145 ou 150 de J. C. & la plupart des Savans mettent la persécution dont il est question ici à l'an 167 ou 177.

jours finies, & qu'il y a un point où elles s'arrêtent, & qu'elles ne fauroient passer. Cela posé come un fait indubitable, qu'on life après cela la description que renferme cette Lettre de la nature & de l'étendue des maux diférens, qu'éprouvèrent les Martyrs dont il y est fait mention; qu'on remarque en particulier, qu'en parlant de BLANDINE, ils disent que les bourreaux, après avoir exercé sur son corps les uns après les autres, depuis le matin jusques au soir, tout ce que la rage peut inspirer de plus terrible, furent contraints d'avouer qu'ils étoient vaincus, & qu'ils ne lui pouvoient plus rien faire; & je suis persuadé, que tout home raisonnable conviendra avec moi, qu'il n'est pas possible que cette rélation soit véritable, c'est-à-dire, qu'une personne come elle, ait pû survivre à de si grandes souffrances. Les Auteurs de cette Lettre en étoient convaincus eux-mêmes. Cela se voit asscz par ce qu'ils ajoutent, *que les bourreaux eux-mêmes s'étonnoient de ce qu'elle respiroit encore,*  
*bien*

---

(\*) Ce n'est pas seulement de TRTUVILIEN que nous tenons cette particularité. EUSEBE confirme la même chose d'après MELITON Evêque de Sardes, Auteur contemporain. Euseb. H. E. lib. 1V. c. 13.

rien que son corps fut déchiré & percé de toutes parts, & protestoient que sans employer autant de tourmens differens qu'elle en avoit souffert, un des moindres étoit suffisant pour la faire mourir. Ne pouvant lui faire perdre la vie de cette manière, on fut obligé de lui trancher la tête. Quelle fable !

IV. Voici un autre endroit qui mérite qu'on y fasse bien attention, c'est l'événement miraculeux, qui arriva en la personne de S A N C T U S, Diacre de l'Eglise de Vienne. Les Auteurs de cette Lettre nous y apprennent, que ce saint homme après avoir éprouvé, à l'exemple de BLANDINE, tout ce que les Enemis de la Vérité avoient pû inventer de plus cruel contre lui, qu'après avoir souffert en particulier l'application des lames ardentes aux parties les plus délicates & les plus sensibles de son corps ; application qui avoit été accompagnée d'une telle contraction de ses nerfs, qu'il n'avoit plus de forme humaine, ils le ramenèrent sur le champ dans ce déplorable état dans la même prison d'où ils l'avoient tiré, & qu'il y demeura quelques jours : Que ses Enemis réoüis de parvenir à leur but, qui étoit de l'obliger à renoncer au Christianisme, & d'avouer les

crimes dont on chargeoit les Chrétiens ; étant revenus à la charge, & comptans qu'il ne feroit pas en état de souffrir de nouveaux supplices, furent bien étonnés de trouver que son corps s'étoit redressé, & avoit repris come auparavant tous les mouvemens & ses fonctions ordinaires, come s'il n'avoit encore rien souffert, & tout cela sans le secours d'aucun moyen humain. Voilà certainement un grand miracle. Il s'agit seulement de savoir, s'il est probable qu'il soit arrivé. Pour moi, je l'avoue, je ne saurois me persuader que Dieu eût voulu l'opérer, lui qui savoit que les ennemis de ce grand Martyr ne manqueroient pas de l'exposer quelques jours après à de nouveaux supplices, qui se termineroient par le faire asséoir sur une chaise de fer, & le brûler vif, & enfin par le mettre à mort (\*).

V. La cinquième remarque que j'ai à faire sur cette Lettre, se rapporte à la manière dont s'expriment ses Auteurs, sur

---

(\*) *Deus miraculorum est parcissimus, nec sine gravissima causa natura Auctor à natura legibus recedit.* C'est ainsi que s'explique le Savant WERENFELS, Dissert. 4. de Veritate miraculorum S. Scripturæ p. m. 145; & c'est ainsi que parlera tout home qui se fera de justes idées de la Sagesse Divine.

les Chrétiens qui avoient été mis en prison, & qui étoient destinés au martyre. Ceux-ci, disent-ils, furent arrêtés en qualité de Chrétiens, sans qu'on les acusat d'aucun crime; au lieu que ceux d'entre les Chrétiens, qui avoient apostasié, furent méprisés par les Païens, come des lâches, qui avoient renoncé à la qualité glorieuse de Chrétien, pour s'acuser eux mêmes d'homicide. Combien de choses fausses & absurdes ces paroles ne renferment-elles pas? Ne touchons que ces deux. Coment acorder d'abord l'indignation qu'ils atribuent aux Païens contre des gens qui avoient été la lâcheté d'abandonner la glorieuse qualité de Chrétien, avec ce qu'ils avoient dit plus haut, que des Esclaves Païens, qui servoient des Chrétiens, n'eurent pas plutôt déclaré que les acufations qu'on formoit contre les Chrétiens en général, de faire des repas de Thyeste, de prendre des plaisirs d'Oedipe, & de comettre dans leurs assemblées des abominations, qu'il n'est permis ni de penser ni de dire, n'étoient que trop bien fondées, que tout le monde s'irrita avec une telle fureur contre eux, que leurs proches, ceux qui les avoient autrefois traités avec quelque modération par le respect de la parenté, devinrent les plus em-

portés? N'étoit-ce pas dans l'idée de ces Païens une chose bien lâche, que d'abandonner une si honête compagnie? Trouvez-vous plus de vérité dans ce que disent ces Auteurs, que les Fidèles qui souffrirent les maux terribles dont il est parlé ici, ne furent traités si mal, qu'à cause du seul nom de Chrétien qu'ils portoient? Relisez en particulier l'histoire de BLANDINE & de SANCTUS, & vous vous convaincrez que le grand but des tourmens auxquels ils furent exposés, étoit de leur extorquer la confession des crimes dont ils avoient été chargés par les Païens, & peut-être par quelques-uns des Apostats. On voit clairement que le but de nos Ecrivains étoit d'inspirer par tout ce récit une forte horreur contre les Apostats, & d'encourager les Chrétiens à souffrir courageusement le martyre, s'il leur arrivoit d'être pris & mis en prison pour la cause de la Vérité: Mais on y aperçoit en même tems une grande confiance de pouvoir persuader à leurs Lecteurs les histoires les plus destituées de vraisemblance: Ce qui s'accorde bien peu avec le caractère des personnes à qui on attribue cette Lettre.

VI. Notre sixième remarque regarde l'histoire d'ATTALUS. Il est dit que ce saint homme ayant été promené autour de l'Am-

phithéâtre avec une tablette devant lui , sur laquelle étoit écrit *voilà cet Attalus Chrétien* , le peuple ne l'eût pas plutôt aperçu , qu'il entra en fureur , & demanda sa mort ; mais le Gouverneur ayant appris qu'il étoit Citoyen Romain , comanda qu'on le renvoyât en prison avec les autres , ne voulant rien faire qu'il n'eût écrit sur son sujet à l'Empereur , & qu'il n'en eût reçu la réponse. On voit ici deux choses. La première , que l'autorité de ce Gouverneur étoit assez grande , pour avoir pu sauver , s'il l'avoit jugé à propos , malgré toutes les clameurs du peuple , la vie à son prisonnier. La seconde , que le Gouverneur , convaincu que selon les loix Romaines il n'étoit pas permis de battre de verges , d'exposer à la torture , ou de faire déchirer dans l'Amphithéâtre par des bêtes un Citoyen Romain , châtimens qui étoient réservés pour les seuls esclaves , crut que ce seroit se rendre très criminel , & punissable par les Loix , s'il alloit infliger de telles peines à des personnes qui reclamoient les privilèges d'un Citoyen (\*).

L 3

---

(\*) Il paroît évidemment par plusieurs endroits de l'Histoire Sacrée ( act. des Apot. XVI. 27. XXII. 26 ) & Profane , que les Citoyens Romains

En conséquence de cela il a la prudence de ne pas procéder plus avant avec ATTALUS, qui étoit dans le cas marqué, qu'il n'eût reçu les ordres de son Souverain sur la manière dont il devoit se conduire dans cette occasion. Jusques-là tout étoit dans l'ordre; bien qu'il me paroisse fort étrange que ce Gouverneur ignorât une chose qu'il devoit savoir nécessairement. Écoutez à présent la réponse qui lui fut envoyée de Rome. L'Empereur lui fit dire, que l'on coupat la tête à ceux d'entre les Chrétiens, qui seroient reconus pour Ci-

---

Romains étoient fort jaloux de ce droit, & qu'ils l'ont fait valoir constamment, contre ceux qui les maltraitoient injustement. *Porcia lex*, dit CICÉRON *Orat. pro Rabir, ab onustium Romanorum corpore amovet*; & ailleurs, in *Verrem* *Orat.* 5. en parlant d'un Citoyen Romain fouetté par Verrès, quoiqu'il dit à tout moment, qu'il étoit Citoyen Romain, il s'écrie: *O nomen dulce libertatis! O Jus eximium vestra Civitatis! O Lex Porcia, Sempronique! Factus est vinciri civem Romanum. Scelus verberari, & encore Hucine tandem omnia reciderunt, ut Civis Romanus deligatus in foro virgis caderetur? Quid cum ignes, ardentesque laminae, caterique cruciatus admovebantur!* L'Empereur CLAUDE priva les Rhodiens de leur liberté, pour avoir osé quelques Citoyens Romains. *Di. lib. 60.*

toyens Romains, & qui confesseroient qu'ils étoient Chrétiens, & qu'on renvoyat absous ceux qui le nieroient. On fait que les Rescrits des Empereurs, tant qu'ils n'étoient pas révoqués, avoient en quelque sorte la force de Loix Romaines. *Quod Principi placet legis habet vigorem* (\*). Examinons après cela, coment se conduisit, conséquemment à toutes ces précautions, le Gouverneur Romain. ATTALUS, est-il dit, que le Gouverneur avoit condamné à être exposé aux bêtes pour contenter le peuple, après avoir souffert dans l'Amphithéâtre tous les tourmens, que la plus ingénieuse cruauté peut inventer, & après avoir été mis sur la chaise de fer & brûlé, eût la tête tranchée. Que ceux qui ont lu avec quelque attention les circonstances qui précédèrent ce suplice, & que je viens de détailler, croient, s'ils le peuvent, qu'après toutes ces différentes démarches, qu'après avoir consulté particulièrement l'Empereur sur ce cas, le Gouverneur de Lion eût la hardiesse de changer, ou de modifier les ordres exprès qu'il avoit reçu de

L 4

---

(\*) Instit. lib. 1. tit. 2 Vide Schulting Dissert. pro Rescriptis, & Dodwell Diss. Cypr. 12, § 9.

son Souverain, & par la même d'exposer de propos délibéré sa propre personne à un danger éminent de la plus grande disgrâce (\*); je le félicite de tout mon cœur d'avoir une foi si robuste. La chose me paroît, & paroitra, je m'assure, à tout homme non prévenu si incroyable, que je ne balance pas d'un moment à dire, qu'elle est des plus fausses. Ne finissons pas cet article sans remarquer, que s'il en faut croire nos Auteurs, MARC-AURELE fut non-seulement informé, mais approuva même toutes les cruautés qu'on comit contre ces Chrétiens. Acordez encore cela si vous le pouvez avec les paroles de ce Prince rapportées ci-dessus, dans la prière qu'il adressa à JUPITER l'an 174.

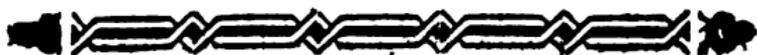
VII. Il seroit aisé d'indiquer plusieurs autres endroits de cette Lettre, qui portent avec eux des preuves convaincantes de supposition: Mais de peur d'étendre trop ces réflexions, il suffira de produire en passant cette dernière: C'est une contradiction palpable, dans laquelle sont tombés ceux qui l'ont écrite, & cela à l'occasion

---

(\*) *Et vos sub gladio estis*, dit TERTULIEN à Scapula, pour le détourner du dessein d'outrepasser les ordres que les Empereurs leur avoient donés au sujet des Chrétiens. Cap. IV.

de l'Article qui vient d'être mentioné ; car après avoir dit, que le Gouverneur de Lion n'eût pas plutôt reçu la réponse de l'Empereur, au sujet du châtimant qui devoit être infligé aux Citoyens Romains, reconus pour Chrétiens, *qu'il fit trancher la tête à ceux ci, & condanna ceux qui ne jouissoient pas du même privilège à être exposés aux bêtes*, on vient nous dire peu après, que des Citoyens Romains, qu'AT-TALUS en particulier, pour qui la consultation avoit été faite, fut exposé aux bêtes come les autres. O Monument authentique & excellent de la prodigieuse crédulité de l'Historien EUSEBE !





## LE VRAI TALISMAN

## CHAPITRE II

**M**ORNAY alloit quelquefois se promenes aussi loin qu'il pouvoit pénétrer dans la solitude: Il découvroit les champs & les côteaux ; & ses promenades le portant souvent fort au loin, il s'approcha plusieurs fois de l'endroit où étoit le Parc magnifique du Prince ; mais dès qu'il l'eut apertçu, il savoit toujours s'en éloigner. Jamais il ne fut tenté d'y porter ses pas: Il fuyoit le séjour de la mollesse, pour éviter ses influences empoisonnées, & rentroit aussitôt dans l'épaisseur du bois, où il se conservoit à lui-même. Toutes les fois qu'il aprochoit du séjour des homes, il revenoit en faisant de nouvelles réflexions sur leur dépravation & sur la méchanceté dont il avoit été la victime: Il bénissoit alors ces lieux solitaires, où il avoit sù trouver l'innocence, la paix, & le bonheur qui en est inséparable.

Un jour qu'il se trouva accablé par la chaleur & la fatigue, après avoir marché assez longtems, il s'assit au pied d'un arbre

pour y goûter le repos & la fraîcheur. Il étoit parvenu à l'extrémité du bois, qui se joignoit au Parc ; ce qui excita ses réflexions.

Combien faux, disoit-il, est le bonheur des gens du monde, qui préfèrent des biens imaginaires à une possession simple, à une tranquillité réelle ! Leur vie n'est qu'une agitation continuelle ; ils se tourmentent sans cesse, sans jouir du plaisir de vivre, sans se conoitre eux-mêmes, sans profiter des beautés que la nature créa pour leur félicité. Ils sentent le desir du bonheur ; mais leur goût perverti par la corruption de la volupté & d'une vaine gloire, ne sauroit en chercher les véritables moyens. Ils se laissent séduire à de vains fantômes, qui leur ravissent le sentiment du vrai beau & la vraie satisfaction. De cet aveuglement naissent la vanité, l'ambition & la mauvaise foi.

Ils se font rendus tirans les uns des autres, & le plus fortuné est celui qui a le plus détruit de ses semblables. Il faut être meurtrier, inhumain, traître, imposteur, pour être aplaudi ; il faut avoir les vices les plus notables, & les plus odieux aux yeux de la sagesse, pour être grand homme.

Heureuse solitude ! lieux fortunés, qui ne voyez jamais le mensonge & l'injustice

faire la principale vertu de vos habitans? Séjour embéli par la nature, qui ne devez pas vos richesses aux extorsions, aux violences, aux fourberies, aux crimes les plus noirs, mais les plus tolérés? Vous ne voyez pas le patrimoine des pauvres, les dépôts ou les libéralités des amis, le salaire des ouvriers, le sang des peuples, changés en statues superbes, en charmillés artificiellement taillées, en bassins magnifiquement décorés, en grillages couverts d'or & de couleurs? Jamais vos habitans ne se flattent, pour se trahir plus adroitement; jamais ils ne cachent leur indifférence & souvent leur haine, sous de beaux témoignages d'affection. Leur vie n'est pas une application continuelle à la fourberie la mieux concertée. Que l'homme est vil aux yeux de la sagesse! Sont-ce là les perfections du chef d'œuvre des Dieux créateurs? Pourquoi l'avoir formé enclin à tant d'infamies; ou pourquoi souffrir ces horreurs, s'il s'est corrompu par sa faute?

O Dieux de vérité! vous qui semblez devoir punir le mensonge, pouvez vous voir, sans indignation, l'imposture continuelle des hommes, cette basse fourberie, qu'un coupable aveuglement adopte sous les noms hypocrites de Politique & de Civilité? Si leur cœur est votre ouvrage, on font

les traces de l'Ouvrier ? Comment avez vous  
 pû lui donner, avec l'être, cette semence  
 d'hypocrisie, dont il naît infecté, & qui  
 n'attend que l'usage des facultés de l'esprit,  
 pour se développer dans le comerce de la  
 société. Les homes, se regardant tous  
 come ennemis les uns des autres, cherchent  
 sans cesse à se tromper mutuellement; c'est  
 le plus fourbe, qui obtient le nom de Sage.  
 Sous le beau prétexte qu'il faut être poli,  
 on prodigue les sacrés témoignages de l'a-  
 mitié à ceux même contre qui l'on nourrit  
 une haine barbare au fond du cœur; on  
 médite souvent leur perte, dans l'instant  
 qu'on leur promet le zèle de la plus sincère  
 tendresse. C'est un vil intérêt, une aveu-  
 gle ambition, un honteux amour des ri-  
 chesses & des dignités, qui tiennent lieu  
 des sentimens de la vraie humanité. A  
 peine s'aime-t-on soi-même : Que dis je ?  
 c'est se haïr dans son semblable; car être  
 fourbe, c'est inviter les autres à nous  
 tromper. N'eut-on que l'amour propre  
 pour règle de conduite, il faudroit faire  
 du bien, pour en recevoir; il faudroit  
 être sincère, pour faire aimer la franchise.  
 Si personne n'étoit traître, personne ne seroit  
 trahi; ainsi on jouiroit soi-même du fruit  
 de ses vertus; nous sèmerions dans le bien  
 les autres, & nous recueillerions pour nous.

Mais l'imposture & la défiance sont l'état de essentielle de notre vie. Le crédit, l'opulence, l'autorité nous font aimer; perdons-nous ces heureux moyens d'être utiles; le droit d'être aimé disparoit avec eux; ces affections vives & secourables, qu'on nous témoignoit avec tant de chaleur, s'évanouissent: Il faut être heureux pour avoir des amis.

L'amour même, ce sentiment si doux, si naturel, si désintéressé; qui naissoit autrefois dans les cœurs sans aucun examen de la réflexion, qui s'emparoit de l'ame sans le consentement de la volonté, dont les seules flames faisoient jouir de tous les biens de l'univers, qui supléoit aux richesses & aux dignités, & égaloit le sort des amans heureux à l'état brillant des Rois, cet amour, dis-je, n'est bien souvent qu'un comerce mercenaire: Une maitresse aime vos présens, vos festins, vos parties de plaisir: Votre argent lui inspire pour vous les plus délicats, les plus tendres sentimens; vous serez aimé seul & jusqu'à la mort; mais retirés vos largesses, l'amour qu'elle nourrissoit, perd sa force & la chaleur, & si quelque motif de jalousie ou d'amour propre ne l'entretient encore quelque tems, il va s'anéantir pour vous. Quelques-unes, moins intéressées, mais plus ambitieuses,

les, aiment votre rang, vos noms, vos titres, plus que vous-même; ou bien, leur amour pour le plaisir, la gloire de triompher d'une rivale sont les seules causes de votre bonheur. Combien peu en est-il, dont le cœur ne soit susceptible que d'un amour pur & désintéressé, qui aiment moins pour elles-mêmes, que pour l'objet qui les touche!

Pourquoi, Dieux sages, qui connoissiez, en formant l'homme, les affections qui domineroient dans son cœur, pourquoi lui doner le germe de ces sentimens, qui le rendent indigne de la béatitude à laquelle vous l'avez destiné? Ou si un ordre secret qu'a dicté votre sagesse, a cru devoir mettre dans nos ames un même penchant au bien & au mal, pour nous faire aquerir le mérite, pourquoi ne nous doniez-vous pas le don de conoitre les fourbes, pour nous garantir de leurs pièges; pourquoi exposer les plus saines vertus à être les victimes des vices les plus odieux? Au lieu de ce génie divin, qui orne notre ame de tant de belles connoissances, qui s'approprie les trésors de l'antiquité, qui fouille dans les secrets de l'avenir, qui crée dans le néant de la possibilité; au lieu de ces sciences sublimes, agréables, utiles même à quelques égards, dont l'abus a cependant

aporté sur la terre tant d'aveuglement, tant de désordre, tant d'erreurs, dont les suites funestes ont quelquefois fait rougir la nature & étouffé l'humanité dans les cœurs; ne deviez-vous pas plutôt nous donner la science de distinguer la vérité du mensonge? Quel avantage peut résulter, pour le bonheur de l'homme, qu'il sache lire dans l'ordre & le cours de ces autres nombreux, qu'une distance excessive ravit aux yeux les plus pénétrants; qu'il fouille dans les mystères les plus cachés de la nature? Ne seroit-il pas plus heureux, qu'il sût lire & distinguer dans le cœur de ses semblables, l'amour ou la haine, déguisées sous des apparences d'une si exacte conformité, qu'il est comme impossible de n'en être pas la dupe? Quelle est cette sagesse, dira l'impie, qui en nous créant pour être heureux, nous rend capables de porter nos découvertes dans les régions les plus reculées, & nous laisse hors d'état d'approfondir dans nous mêmes & tout autour de nous! Ou votre puissance, ô Dieux, s'est bornée à nous donner l'être, sans s'intéresser à notre sort présent, & sans nous préparer un avenir; ou elle ignoroit les affections, qui devoient régler notre conduite dans le commerce de la société; qu.....

Ce fut à ces mots qu'une voix, sortie du fond de la forêt, interrompit les réflexions de MORNAY. Arrête, foible mortel! s'écria-t elle, qui insultes à la Divinité par tes soupçons impies : Philosophe insensé, dont le profane raisonnement veut lui demander compte de sa conduite, peux-tu connoître les secrets adorables de la sagesse, qui fait faire naître le bien le plus précieux de la noirceur même du mal ? As-tu jamais remarqué cette relation harmonieuse, qui résulte de leur extrême opposition ? Ne devrois-tu pas lui rendre graces sans cesse, de t'avoir fait naître avec cet amour prédominant pour le bien, qui fait taire en toi les passions vicieuses ?...

MORNAY fut éfrayé de cette voix inconnue ; il en demeura interdit. Ces lieux ne devoient être entourés que d'hommes rustiques, ou de mortels endormis dans la mollesse : Celui qui l'entendoit paroïssoit avoir un jugement au dessus de l'humanité. Il ne savoit de quel côté ces paroles étoient venues ; si c'étoit du Parc, ou du bois qu'il habitoit. Le premier, disoit-il, ne peut pas être le séjour d'un home assez sage pour adorer, avec respect, les secrets de la Divinité & me reprocher mon égarement. La vraie religion ne sauroit habi-

ter parmi ces enfans de la volupté: Se former avec tant de soin & de magnificence, un séjour délicieux, c'est être peu susceptible de vénération pour cet Etre suprême, qui se plait à se manifester dans la simple nature. La sagesse ne sauroit se plaire dans ces lieux, formés pour le plaisir; la solide vertu est simple; elle foule aux pieds la mollesse & la vanité.

MORNAY conjectura que cette voix ne pouvoit être venue que du fond de la forêt; mais disoit-il, ce désert affreux ne sembleroit point devoir être habité; quel mortel peut y avoir apporté la sagesse? Est-ce une voix du Ciel, ou quelque home inspiré dépositaire des secrets divins? Il trembloit, à ces réflexions, & quoiqu'il sentit dans son ame un désir involontaire de s'avancer du côté, d'où il croyoit que la voix étoit venue, le respect & la frayeur l'arretoient. Si c'est un Dieu, dit-il enfin, il conoitra la pureté de mes intentions; il ne peut que me rendre heureux; si c'est un mortel, peut-être le Ciel me l'envoie, pour m'éclairer; je vais m'instruire avec un home de bien: Avançons.

MORNAY s'avança alors, assez précipitamment, après avoir recouvré cette assurance, que peuvent seuls donner une ame pure & un vrai amour pour la vertu. Il

s'enfonça dans le bois, pour aller directement vers le lieu d'où la voix paroïsoit devoir être sortie : Il parvint jusqu'à un endroit, où les feuillages étroitement touffus, & descendant jusqu'à terre, rendoient la forêt presque impénétrable. Il fit quelque tems de vains efforts, pour se faire un passage; enfin, après beaucoup de peines, il vint à bout de s'introduire dans une petite prairie, couverte de fleurs odoriferentes, au milieu de laquelle il suivit un petit sentier gazoné, qui le conduisit à l'entrée d'une grotte assez profonde, dont les dehors sembloient formés à dessein par la main des Dieux, plutôt que par la simple nature. Une foible clarté, introduite par l'entrée, étoit la seule lumière qui y pénétrat : Un ruisseau limpide, qui sortoit du côté droit de la grotte, alloit se perdre, en serpentant, parmi les fleurs; son murmure, qui interrompoit seul le silence de ce séjour, le rendoit plus mystérieux.

MORNAY comprit d'abord, que c'étoit là la demeure de quelque heureux mortel, occupé à faire son bonheur dans l'étude de la vraie Philosophie. Il s'avança, saisi de vénération, jusques dans le fond, où il trouva un respectable Vieillard, assis sur un siège de gazon; il étoit couvert de peaux d'agneau

jusqu'à la ceinture ; de grands cheveux blancs descendoient , en formant plusieurs boucles , le long de ses épaules & se joignoient à une longue barbe vénérable , dont la blancheur & le volume étoient le symbole d'une sage vieillesse. Un feu divin brilloit dans ses yeux ; il portoit sur son visage un air de majesté , qui imprimoit le respect.

MORNAY s'arrêta d'abord qu'il l'eut aperçu , & sembloit attendre sa permission , pour s'approcher de lui : Trop heureux mortel , lui dit le Vieillard , à qui le Ciel veut doner le don de la sagesse , adore la bonté de ces mêmes Dieux , contre qui ton aveugle ignorance començoit à murmurer. Tu as aimé la vérité ; tu l'as cherchée de bonne foi : Ces Maîtres des foibles humains , qui ne les créèrent , que pour les rendre heureux , ne refusent jamais leurs lumières à ceux qui aiment véritablement la vertu. Tu as choisi le vrai chemin , pour venir à moi ; le superbe appareil de ce Parc construit par l'orgueil & la mollesse , ne t'a pas paru devoir être le séjour d'un sage , & tu l'as cherché à travers ces buissons épais & hérissés d'épines , qui t'ont conduit dans ces lieux de paisibles délices. Apprends ton bonheur , & sois entièrement convaincu qu'il n'y a que ceux qui sont sincèrement

ennemis du mensonge, qui puissent le distinguer de la vérité. La plupart des hommes veulent être trompés, lors-même que, come toi, ils murmurent contre l'imposture; les fourberies, dont ils sont les victimes, semblent n'être que le prix de leur penchant au déguisement, auquel ils succombent trop souvent.

Je suis, poursuivit le Vieillard, le fameux HERME'S TRISME'GISTE, grand Conseiller du vieux SATURNE, plus digne de l'Apothéose, s'il avoit mieux écouté l'humanité & mes conseils. C'est moi qui ai servi de guide, par mes inspirations, à quelques-uns de ces Sages, qui ont obtenu l'encens de l'univers; il en est peu cependant qui en aient mérité le nom légitimement; les uns n'auroient jamais dû l'avoir, & ont été plus fous que le reste des hommes; ils ne vouloient pas écouter mes leçons; ils suivoient leur orgueil, par une route, il est vrai, toute extraordinaire; c'est l'amour propre, qui leur servoit de sagesse: Je les abandonnai bientôt à leur imposture, & le Vulgaire abusé, leur a prodigué un hommage ridicule. Les autres ont démenti leur vertu & ont perdu dans un jour le fruit d'une longue vie & de mes soins.

Le Destin me donna l'être, en formant

l'Univers, & m'établit dans ce séjour, d'où, par son ordre & par la vertu qu'il m'a communiquée, je me suis rendu invisible, pour me transporter dans les différens endroits du monde, où il y a eu quelque mortel, qui a désiré conoitre le vrai bien.

Mais, come j'ai déjà dit, j'ai souvent perdu mes courses; de tous ceux, pour qui j'ai quitté ma solitude, il n'y en a presque point eu, qui n'ait perdu le fruit de ses bones ouvres, qui ne se soit lassé d'être sage, & qui n'ait fait repentir les Dieux de leurs faveurs: Aussi leur bonté en est devenue avare; ils ont résolu, que je ne serois envoyé à l'avenir, qu'à ceux qui, par une longue persévérance, les auroient convaincus de leur sincérité.

Heureux surtout celui, que l'amour du bien conduiroit dans ces lieux, dont l'ame insensible aux attraits de ces admirables monumens de l'industrie humaine, préféreroit le séjour de ce désert affreux, aux demeures comodes, que se bâtit la volupté & la vaine gloire; qui sauroit enfin mépriser les promenades délicieuses du Parc voisin, dont les magnifiques ornemens ne peuvent flatter qu'une ame insensible aux beautés de la simple nature.

Tu es le mortel, qui le premier a su te satisfaire des œuvres du Créateur & mé-

riter les faveurs du Ciel. Plusieurs, avant toi, se sont enfoncés dans les bois, pour y mener une vie frugale & solitaire; mais ils y ont été conduits par des intentions vicieuses; le fanatisme ou l'amour propre y ont toujours eu le plus de part; mais tu as eu une sincère envie d'être sage; tu t'es ofensé, de bonne foi, de la dépravation des homes, qui te forçoient à les craindre & à les éviter; tu as désiré de les conoitre, de pouvoir distinguer les impostures, qui sortent continuellement de leur bouche, artificieusement deguifées sous les apparences les plus séduisantes & les plus trompeuses de vérité & de franchise. J'ai souvent entendu tes prières; tu pouffas quelquefois des plaintes injustes & criminelles, peut être, si tu avois été plus éclairé; ton ignorance & tes justes intentions t'ont rendu excusable: Ton erreur alloit bientôt te rendre impie; les Dieux ont eu pitié de toi; ils viennent de t'arrêter aux bords du précipice; c'est une voix du Ciel, qui t'a reproché tes imprudentes réflexions; ils veulent enfin que je te sois favorable; mais souviens-toi de ne jamais murmurer contre des secrets, que tu ne saurois pénétrer. Ecoute maintenant mes leçons; qu'elles fervent à régler ta conduite: Tu conoitras les homes; je te ferai lire dans leurs coeurs,

& je veillerai sur les circonstances de ta vie

Le Vieillard dit alors au jeune Mornay de s'asseoir à côté de lui, après quoi il lui expliqua, de quelle façon il falloit se comporter avec les homes de son siècle, pour éviter d'être trompé; le vrai caractère de la sagesse; les circonstances & la politique auxquelles elle doit se prêter, pour se concilier la bienveillance.

*Fin du Chapitre II.*





## FRAGMENS HISTORIQUES.

## XIX.

## F R A G M E N T.

*Histoire de Perse suivant les Orientaux.*

C E que je vais dire des Persans , n'est pas emprunté de nos Ecrivains d'Europe. Peut être le regardera t on come un tissu de fictions ! Mais un Peuple aussi ancien, aussi ingénieux que celui de Perse n'auroit-il produit aucun Historien capable de transmettre à la postérité les faits mémorables de sa Nation ? MIRKOND (\*), Auteur d'un mérite distingué, & avec lui d'autres Orientaux atestent constamment , que leurs récits s'accordent avec les anciennes An-

---

(\*) Les Ouvrages de MIRKOND sont estimés dans tout l'Orient, come autant d'Oracles. Il a écrit une Histoire générale depuis le commencement du Monde jusqu'à l'an neuf cent de l'Hégire. On en trouve un bon abrégé dans un livre intitulé *les Etats, Empires & Principautés du Monde*. Paris 1662.

nales. Pourquoi ne pas déferer à leur témoignage ? Qu'importe en quel Pays un Ecrivain a vécu ? C'est à la raison seule à juger des faits ?

Deux Dynasties gouvernèrent l'Empire de Perse jusqu'au tems d'ALEXANDRE LE GRAND, les Pischdadiens & les Kafanites. Il y a sans doute des Fables dans leur Histoire : Car où n'en mêle-t-on point ? Mais il y a aussi plusieurs réalités. Abandonnant donc aux Critiques les conjectures difficiles, je me hâte de rassembler, tout ce que j'y trouve de vraisemblable.

#### DYNASTIE DES PISCHDADIENS.

Elle emprunta ce surnom de PISCHDAD (*juste Juge*) le troisième de ses Rois. KEYOMARAS OU CAJAMURATH en fut le premier. Une triste Anarchie désoloit la Province d'Aderbajan. Les Habitans résolurent de se choisir un Maître ; KEYOMARAS réunit tous leurs suffrages par l'éclat de ses vertus. On le revêtit d'une robe royale ; sa tête fut ornée d'un bonnet, & ses nouveaux Sujets lui baisèrent les pieds.

Pénétré des devoirs attachés à son nouvel état, ce Prince érigea des cours,

KEYO-  
MARAS  
le Roi

de Justice, inventa plusieurs Manufactures, civilisa ses Peuples, & vit bientôt les Provinces voisines, charmées du bonheur de ses Sujets, se soumettre à sa domination.

NAZEK Fils aîné de KEYOMARAS, NAZEK mis à mort & vengé.  
 Prince doté d'une prudence merveilleuse, abandonna la Cour de son Père. L'amour de l'étude lui fit choisir pour séjour, un petit hermitage, où il se livroit tout entier à la recherche de la vérité. Sa tendre épouse y partageoit ses plaisirs; & le Monarque lui même se déroboit souvent au tumulte de la Cour, pour y chercher la paix. Un jour il trouva ce Fils chéri percé de mille coups. C'étoient des Habitans du Labestan, qui avoient comis ce meurtre affreux. KEYOMARAS les poursuivit, en passa plusieurs au fil de l'épée, & condamna les autres à servir come Esclaves à la construction de ses Bâtimens.

Cependant la Femme de NAZEK étoit enceinte; & peu de tems apres elle mit au monde un Fils qu'on apella SIAM-K. Le Roi l'adopta, & dès que son âge le permit, il l'instruisit lui même dans le grand art de régner. Il lui ceda même la Courone dans la suite, du consentement de ses Sujets. Ainsi le premier au-

quel on avoit déferé en Perse l'autorité Souveraine, fut auffi le prémier à en sentir le poids acablant, & à s'en décharger.

SIAMEK  
I<sup>r</sup> Roi.  
Sa fin  
Tragi-  
que.

SIAMEK, Prince aimable & vaillant, étoit à peine monté sur le Trône, qu'un déluge d'Enemis vint inonder son Royaume. Il vola à leur rencontre; mais il reçut au milieu de l'action une blessure mortelle. Il expira dans son Palais entre les bras de la jeune Reine, qu'il laissoit enceinte. *Chère épouse, lui dit-il, la dernière grace que je vous demande, si le Ciel vous acorde un Fils, c'est de lui remettre sans cesse devant les yeux la mort tragique de son Père, & de l'animer à la vengeance.*

Mais KEYOMARAS, qui reprit alors les Rènes de l'Empire, se chargea de ce soin. A peine eût-il célébré les tristes obsèques de son Petit-Fils, avec la dernière magnificence, qu'il extermina les auteurs de sa mort. Plusieurs Années s'écoulèrent encore jusqu'à la sienne, qui fut auffi douce, qu'il avoit été vertueux. Les plus judicieux d'entre les Auteurs Persans croient que ce Héros étoit petit Fils d'AMRAM, Fils de SEM; tout à la fois Prince & Prophète. Il enseigna à ses heureux Sujets la Religion des Pa-

triarches, en particulier l'existence d'un seul Etre Tout-puissant, & celle d'un principe mauvais, mais créé.

HUSHANG, Prince habile & courageux, rédigea les Loix en Code : Ce qui lui fit aparemment doner le surnom de PISCHDAD. On en parle encore dans tout l'Orient, come d'un Roi célèbre par l'étendue de ses lumières, & par la grandeur de ses exploits. Son Empire partagé en différentes Provinces; des Gouverneurs établis sur chacune d'elles; la plupart des instrumens d'Agriculture inventés; l'usage des fourures introduit; le travail des mines; la fameuse ville de Suse bâtie par son ordre; ses nombreux Enemis vaincus & subjugués; ce sont là les principaux traits de sa vie. HUSHANG est devenu le Héros des Romanciers d'Orient. On lui atribue un Livre intitulé *la sagesse de tous les tems*; Pièce sans contredit d'une haute antiquité, & remplie de maximes excellentes, mais écrite avec tout l'enthousiasme Oriental. Je n'en cite qu'une Sentence. „ Les Grands Rois, dit-il, sont „ des Dieux sur la terre. . . que leur „ élévation cependant ne les porte pas „ à traiter leurs sujets avec rigueur. Il „ est rare d'entendre gronder le to-

HUS  
HANG  
11<sup>me</sup>  
Roi.

„ nerre ; mais le Soleil luit chaque jour,  
 „ Pour un acte de vengeance, Dieu  
 „ offre à nos yeux dix mille marques  
 „ de bonté &c.

**Sa mort.** HUSHANG, après un Règne de cinquante ans, fut tué par la chute d'un morceau de rocher, que des barbares firent rouler du haut des Montagnes de Damavend.

**TAMU-  
RASH.  
IV<sup>me</sup>  
Roi.** TAMURASH lui succéda. Il étoit aussi de l'illustre race de KEYOMARAS. Il trouva ses Sujets pauvres, & les affaires de la Monarchie étrangement dérangées, suite nécessaire des longues guerres de son Prédécesseur. Il déchargea son Peuple d'impôts pour trois ans, & fit de nouvelles Loix, que des Magistrats intègres & vigilants faisoient exécuter. Il se choisit même un Vizir ou premier Ministre, charge jusqu'alors inconnue en Perse. On fortifia les frontières, pour mettre l'Empire à couvert des incursions imprévues. Un heureux mélange de sagesse & de valeur gagna à TAMURASH tous les cœurs des Nations voisines. Plusieurs d'entr'elles se soumirent volontairement à son obéissance. Il régnoit depuis trente ans, lorsqu'une peste cruelle, qui n'épargnoit dans son Pays ni

homes, ni bêtes, termina sa vie à Balch & rendit ses Sujets inconsolables.

Le Droit du sang mit ensuite sur le Trône GIEM-SCHID ( c. à. d. le Soleil ) furnom qui lui fut donné à cause de sa rare beauté, ou peut être à cause de la gloire éclatante de ses actions. La réputation de ses Aïeux lui inspira la noble ambition de les égaler, ou même ( s'il étoit possible ) de les surpasser. De si beaux sentimens formèrent toujours les Héros. La Cour du jeune Monarque devint bientôt le Sanctuaire des Muses. Les Savans y acouroient de toutes parts. Il profitoit avidement de leurs sages conseils; & la Perse en ressentit les heureux effets. On en partagea les Sujets en trois Classes, Soldats, Laboureurs & Artisans. On forma de vastes Magazins, où l'on ferroit toutes les années une certaine quantité de blé en cas de famine.

GIEM-SCHID  
Vme Roi.

GIEM-SCHID se plaisoit à parcourir successivement ses Provinces. Etant un jour arrivé à Aderbijan, il s'y plaça sur un Trône fort élevé, pour être mieux aperçu de la foule. Le Peuple ébloui de l'éclat dont les rayons du Soleil ornoient sa tête, en tombant sur les diamans de sa couronne, s'écria à haute voix: *C'est*

Origine  
de la  
nouvelle  
Année.

*ici le Nauruz c. à. d. le nouveau jour.*  
Telle fut l'origine d'une fête brillante, qu'on célébra dans la suite pendant six jours. Le premier étoit marqué par les bienfaits que le Roi acordoit au comun Peuple. Le deuxième par ceux dont il combloit les Savans de sa Cour. Les Prêtres & les Conseillers privés présentoient leurs Requêtes le troisiéme. Le lendemain le Prince recevoit celles de ses parens & de la noblesse. Le jour suivant ses propres Enfans lui demandoient quelque grace; & le sixième enfin étoit réservé pour lui même.

Le soir du cinquiéme jour on plaçoit à la porte de l'apartement du Roi un jeune home d'une rare beauté, qui y passoit la nuit. A la pointe du jour, il se présentoit au Monarque sans aucun apareil, & ce Prince lui demandoit d'un air amical qui il étoit, coment il s'appelloit, ce qu'il aporloit. *Je suis AUGUSTE*, répondoit le jeune home: *Mon nom est le Bénit; & je viens ici de la part de Dieu aporter la nouvelle Année.* Il s'afféioit ensuite. Alors on voioit entrer le Visir, le Trésorier, & tous les Seigneurs suivant leurs rangs, qui ofroient au Roi, chacun un vase d'argent, où il

il y avoit du froment, de l'avoine, des pois, des feves, une canne de sucre, & deux piéces d'or nouvellement batues. Vers la fin de la cérémonie, on ser voit un grand pain, fait de diverses sortes de grains. Le Prince en goutoit le premier, & pour engager les assistans à suivre son exemple, il leur disoit : *C'est ici un nouveau jour d'un nouveau mois, le comencement d'une nouvelle année. Il est juste que nous renouvelions les liens qui nous unissent les uns aux autres.* Ensuite revêtu d'une robe Royale, il les bénissoit tous ; & cette bénédiction étoit suivie de plusieurs riches présens. Revenons à GIEM-SCHID.

Après avoir longtems fixé son séjour dans le Ségistan, il l'établit enfin dans la Perfide, où il bâtit la superbe ville d'Estechar, que plusieurs prennent pour la fameuse Persepolis des Grecs. Toûjours occupé de l'art de régner, GIEM-SCHID tiroit, dit-on, dans ses méditations politiques, des leçons très utiles de la ruche & du gouvernement des Abeilles. On lui atribue l'invention des Aneaux à cachet. En un mot il rendit au delà de ses espérances la Perse florissante, & ses Sujets fortunés.

Ce bonheur même devint la cause de sa perte. Ebloui de son propre éclat, il s'imagina qu'il étoit immortel, & voulut faire rendre partout des honneurs divins à ses Portraits. ZOACH ou DEHOC, l'un de ses Parens; excita à la révolte les Habitans du Ségistan; & mit une grande armée sur pié. Le Monarque ne vit pas d'un oeil tranquille l'orage se former; il n'omit rien pour le conjurer. On en vint à une bataille: Elle fut longue & sanglante; mais enfin après avoir fait des prodiges de bravoure, GIEM-SCHID fut vaincu, fait prisonnier, & scié en deux par l'ordre du cruel DEHOC. Il ne laissoit qu'un Fils nommé PHRIDUN âgé de trois ans, que sa Mère trouva moyen d'élever en secret, & de dérober par là aux recherches de l'Usurpateur.

**DEHOC**  
**ou ZOAK.** DEHOC avoit acquis la Couronne l'épée à la main; il gouverna ses Sujets avec un Sceptre de fer. Doué d'un grand génie, il ne l'emploioit qu'à faire du mal. On l'a supposé très versé dans les noirs secrets de la magie, & l'on n'a pas manqué en conséquence de le peindre en vrai Magicien, avec un visage maigre & pâle, avec des yeux égarés & pleins de feu, un air fier, un maintien

farouche & hautain. On ajoute que sa férocité naturelle étoit irritée par une cruelle maladie. Il avoit deux ulcères douloureux, un sur chaque épaule, qu'il lavoit fréquemment avec du sang humain tout chaud. Lorsqu'on eût mis à mort tous les criminels, il fallut immoler d'autres victimes. Ceux qui étoient chargés d'une si barbare comission, en laissoient échaper plusieurs par un sentiment de pitié. Ils se sauvoient dans les Montagnes, où ils formèrent la Nation des Curdes.

Cependant on recherchoit de toutes parts le jeune PHRIDUN. DEHOC désespéré de l'inutilité de ses poursuites, fit mettre à mort le Père de la Reine & tous ceux qu'il soupçonnoit atachés au Prince. Un songe éffrayant, qui selon l'interprétation de tous les sages, le menaçoit de la perte de la courone & de la vie, aigrissoit ce cœur barbare, & le portoit à verser des flots de sang.

Il fit massacrer entr'autres le Fils d'un Forgeron nommé GAO. Le Père réduit <sup>Gao</sup> au désespoir, courut come un forcené <sup>Forge-</sup> par la ville, en criant vengeance. Il fai- <sup>ron.</sup> soit voltiger en l'air son tablier de cuir, come si c'eût été un étendard. Le nom-

bre des mécontents grossissoit à vue d'œil. GAO en forma une Armée, s'empara de plusieurs importantes forteresses, & même de la ville d'Héri, Capitale du Chorasan. On lui offrit la Souveraineté d'une comune voix. *Non, non*, répondit-il, *si j'attaque un Tiran, ce n'est pas pour dépouiller un Roi légitime. Le Fils de GIEM-SCHID vit encore. Remettons le sur le Trône de ses Pères.* Etrange légèreté du Peuple! PHRIDUN est proclamé Roi. Il sort de sa retraite, acourt à la tête de l'Armée de GAO, tombe brusquement sur DEHOC, que ses troupes abandonent dans l'action. Cet Usurpateur est fait prisonnier. On le charge de chaînes; & il périt enfin dans une caverne des Montagnes de Damavend.

**PHRIDUN.**

PHRIDUN instruit par ses malheurs passés fut un des plus grands, des plus sages, & des plus heureux Monarques de l'Orient. Le Forgeron GAO, déclaré général de ses Armées, le servit avec gloire pendant trente ans. Ses Enfants après sa mort furent comblés de biens & d'honneurs; & pour perpétuer le souvenir des grands services, qu'il avoit rendu, son tablier de cuir devint le grand étendart de l'Empire des Perfes. PHRIDUN & ses Successeurs l'emabéli-

Etendart  
de GAO.

rent à l'envi de tant de pierres précieuses, qu'ayant été pris plusieurs Siècles après par les Arabes, dans la journée de Cadésia, toute leur Armée en fut enrichie.

Le Roi par des vûes d'intérêt avoit épousé la Fille du cruel DEHOC. Il en eût deux Fils SALM, & TUR, Princes d'un caractère hautain & féroce, plus semblables à leur Ayeul qu'à leur Père : Ce qui détermina PHRIDUN à prendre pour Femme une illustre Persane, qui lui donna pour Fils IREGÉ, dont le naturel fut si excellent, qu'il devint bientôt le favori de son Père, & les délices de la Nation. Aussi dès que le Monarque comença à ressentir les infirmités de la vieillesse, & qu'il eût déclaré au Grands du Royaume qu'il vouloit abdiquer la Courone, on demanda hautement IREGÉ pour maitre. PHRIDUN l'aimoit avec trop de tendresse, pour s'y opposer. Cependant, afin d'obvier au ressentiment de ses deux Frères, il donna à TUR les Provinces Orientales de la Perse, & à SALM les Occidentales. Delà les noms de Turan, de Turquestan, & enfin celui de Turc, donné aux Habitans de cette contrée.

Une conduite si équitable, n'empêcha point les deux aînés de se mettre à la tête d'une Armée, & d'envoyer à leur Père un insolent Manifeste, pour lui déclarer qu'ils ne mettroient bas les armes, que lorsque le *bâtard* IREGE seroit dépouillé des Etats qu'il possédoit. A cette nouvelle PHRIDUN envoya ordre sur le champ à IREGE de mettre toutes ses forces en campagne. Celui-ci qui, jugeoit du cœur des Homes par la bonté du sien, voulut auparavant essayer les voies d'un amiable acomodement. Il se rendit avec peu de suite au camp de ses Frères, qui lui coupèrent la tête & l'envoierent à leur Père, atachée au bout d'une perche.

Sa mort.

Touché au vif du triste sort d'un Fils aimable & innocent, PHRIDUN dona ses Etats à son Fils MANUGEHER, qui marcha contre les meurtriers, leur livra bataille, & revint en triomphe, après les avoir tués de sa propre main. Le vieux Monarque le reçût à bras ouverts, & lui mettant sa Tiare sur la tête, il le déclara Roi de Perse.

Mort de  
PHRIDUN.

PHRIDUN mourut peu de tems après couvert de gloire. Les Orientaux parlent de lui come du SALOMON de la Perse. Il laissa à son Successeur le con-

feil suivant : *Mon Fils regardés les jours de vôtre Règne come autant de feuilles d'un Livre ; prenez donc garde de n'écrire sur une page , que ce que vous voulez bien qui soit vû de la Posterité* Je me sens come forcé de transcrire encore ici quelques unes de ses Sentences : L'Histoire ne fournit pas toujours des traits pareils ! La sagesse des grands homes n'est-elle donc pas plus utile au genre humain que la valeur des conquérans ? *Le monde nous trompe , disoit PHRIDUN. C'est en Dieu qu'habite la vérité. . . . Que tes richesses , ni ton pouvoir n'excitent point en toi de sentiment d'orgueil , une même fin nous atend tous , & qu'nd la mort nous apelle à descendre dans l'afreux tombeau , qu'importe que nous partions d'une couche Royale , où d'un matelat étendu par terre ? En faut-il moins entreprendre le voyage ! On prétend que ce sage Prince étoit contemporain d'ABRAHAM.*

LAUSANNE.



## A N A L I S E

*D'une Comédie nouvelle intitulée,*

LE ROI ET LE FERMIER (\*).

**C**ETTE Pièce, qui se joué avec succès au Théâtre Italien, vient d'être imprimée chez HERISSANT, rue neuve Notre Dame à Paris. Elle est composée de trois actes, mêlés de Musique: Le premier & le second Acte sont dans une Forêt, & le troisième est dans la maison du jeune Fermier RICHARD, Inspecteur des Gardes de la Forêt de Scheroud, en Angleterre. Ce RICHARD a reçu une très bonne éducation; on l'a fait étudier & voyager, & son Père étant mort, il lui succède dans l'inspection des Chasses, ainsi que dans la Ferme.

Il avoit une petite Cousine, nommée JENNY, Orpheline dès son bas âge, que la Mère de RICHARD avoit eu la bonté de prendre & d'élever dans sa maison. Avant d'aller dans l'étranger, RICHARD avoit déjà commencé à témoigner un attachement très vif pour cette jeune Cousine, & c'é-

---

(\*) Les paroles de cette Pièce sont de M. SEDAIN & la Musique de M. MONRIENI.

toit en partie la cause pour laquelle son Père l'avoit éloigné. A son retour, il retrouva JENNY plus belle & plus tendre que jamais. N'étant plus gêné par son Père, il donne un libre essor à ses sentimens, & sa Mère consent à leur union, malgré la pauvreté de JENNY.

Elle n'avoit pour tout bien qu'un Troupeau, qu'elle conduisoit elle-même aux champs. Les gens d'un jeune Milord détournent dans les cours du chateau de leur Maître le Troupeau de la Bergère. On lui conseille d'aller demander justice à ce Milord; elle y court; mais loin de trouver un Seigneur équitable, il étoit lui-même complice, ou plutôt l'auteur du délit; ses gens n'avoient agi que par ses ordres, dans la vue de se rendre maître de cette jeune personne, qui avoit eu le malheur de lui plaire. Il tache de la séduire par des offres, de la gagner par des prières & de l'intimider par des menaces. Rien ne lui réussissant, il alloit user de violence, au moment qu'un ordre du Roi le force de monter à cheval, pour le suivre à la chasse.

JENNY reste entre les mains d'une de ces femmes dangereuses, qui se font une étude de corrompre l'innocence; après avoir mis en usage toutes les insinuations de la séduction, elle l'enferme dans un cabinet

à rez de chauffée, qui donnoit sur les fossés du château. JENNY en mesure des yeux la profondeur, détache des rideaux, les suspend en dehors & profite de son agilité pour se sauver chez la Mère de RICHARD.

Tout ce que l'on vient de rapporter est dans le récitatif & précède l'instant où comence la pièce. RICHARD ouvre la scène. Ses premiers regards cherchent dans la plaine le troupeau de JENNY. Il apprend qu'elle est chez le Milord, d'où elle n'est pas sortie, & on lui fait entendre qu'elle y a elle-même de son propre mouvement conduit son troupeau. Tous les tourmens de la jalousie & de l'incertitude l'agitent tour à tour.

Des Gardes - Chasse arrivent : RICHARD leur ordonne de battre le bois, d'arrêter les Braconniers & de les conduire chez lui. Le Roi chassoit rarement dans cette Forêt ; RICHARD ne l'avoit jamais vû, il demande comment il est vêtu.

JENNY, de retour chez la Mère de RICHARD, après lui avoir raconté son aventure, court chercher son Amant dans la Forêt, pour dissiper son inquiétude. Elle est accompagnée de BESTI petite Fille de 14 ans, sœur de RICHARD. Elles le trouvent : JENNY se justifie, & accompagne son

récit des plus vives expressions de la joie & de la tendresse. Un orage annoncé dès le commencement de la Pièce force RICHARD, BESTI & JENNY de se retirer.

La nuit succède à l'orage, dont le bruit exprimé par la symphonie, remplit l'Entre-Acte. Les Chasseurs sont dispersés, le ROI est égaré ; il est tombé de cheval, acablé de fatigues, ne sçachant où passer la nuit, & comment retrouver sa route. RICHARD le rencontre sans le connoître, lui offre son souper ; le ROI l'accepte & ne se nomme point. Les Gardes-Chasse cependant sont dans le bois, trouvent deux Miords qu'ils prennent pour des Braconniers ; ils les arrêtent & les conduisent chez RICHARD.

Le troisième Acte représente l'intérieur de la Ferme, la maison de RICHARD. Sa mere JENNY & BETSY travaillent en attendant. Il arrive avec le ROI, qui couvert d'une Redingotte n'a nulle marque extérieure. Le souper prêt, il fait passer le ROI dans une autre chambre ; le vin manque : RICHARD court à la cave ; mais en revenant, un regard de JENNY l'arrête sur la Scène ; il oublie le ROI & l'Univers.

Le ROI laissé seul à table, peut-être ennuyé des propos de la mere de RICHARD, sort du lieu où il soupoit ; RICHARD veut

Le faire rentrer : *Non*, dit le ROI, *je reste là* ; vite, des verres, dit le Fermier ; le ROI & lui boivent à la santé du ROI. JENNY & RICHARD s'éforcent de l'amuser, en attendant un Garde, qui doit amener un cheval. Ils chantent. BESTY, qui est sortie, rentre en disant ; Voilà des Gardes qui amènent des Voleurs. Ah ! Ciel, dit JENNY, c'est le Milord ; & elle se cache.

La scène est disposée de façon, que RICHARD, sa Mère & BESTY empêchent que les Milords n'aperçoivent le Roi.

Il est témoin, sans être vû, de toute la dureté d'expression & de l'ironie amère, que peut mettre dans son discours un homme puissant, qui abuse du privilège de sa naissance. JENNY, dit le Milord, *ne sortira de chez moi qu'à bones enseignes. Il sied bien à un drole come toi.* Dans cet instant l'autre Milord aperçoit le Roi, & l'en avertit. Le Roi se lève & paroît.

Après la surprise, le mouvement, le murmure, causés par sa présence inattendue ; après les complimens emphasés des Courtisans ; après la confusion & les excuses de RICHARD, tout cela exprimé dans le cours d'un morceau de Musique, le Roi demande au Milord ce que RICHARD veut dire touchant cette JENNY ? *Ab ! Sire*, répond Milord, *une Opheline, une infortunée*

*de ce canton, que j'ai prise sous ma protection, parceque RICHARD vouloit l'épouser malgré elle. Malgré moi!* dit JENNY, dont l'apparition subite confond le Milord.

A l'instant le Roi le punit en l'exilant ; il récompense RICHARD en l'anoblissant ; il venge JENNY en payant sa dot ; enfin il comble de bienfaits une famille honête, qui finit la pièce par des vœux pour un Roi si bon & si magnanime.





## NOUVELLES LITÉRAIRES.

T U R I N.

**S**ON Alt. Séréniss. le Prince de CARIGNAN alla voir pour la seconde fois le 19. du mois dernier, le *Nouveau Musée Royal* : Elle y passa deux heures à considérer les beaux Morceaux d'Antiquité, & les raretés d'Histoire naturelle, qui ornent cette richissime Collection. Le Musée Royal, nouvellement établi, est un vaste Edifice de l'Université Royale. Il est une preuve éclatante du goût incomparable & de la magnificence de Sa Majesté le ROI DE SARDAIGNE, qui par ce moyen a donné un nouveau lustre à cette auguste Métropole, & un secours puissant au Arts & aux lettres, qui fleurissent dans cette Ville.

Tout cet ouvrage, l'arrangement & les dispositions, tant des pièces d'Antiquités, que de celles d'Histoire naturelle, sont dues aux soins de M. BARTOLI, Antiquaire de S. M. Auteur de plusieurs Ouvrages, qu'il a publié lors d'un voyage fait par ordre du Roi, & qui ont eu le bonheur de mériter les attentions de BENOIT XIII. de glo-

glorieuse mémoire & de l'Infant DON PHILIPPE de Parme, qui l'a honoré lors des découvertes de Velleia, d'une belle Boette d'or, ornée de son portrait.

Le Musée Royal de Turin est d'un grand agrément aux habitans de cette Ville; tous les Etrangers le visitent & l'admirent. En entrant dans cet Edifice, on voit d'abord quantité d'Inscriptions Grèques & Romaines & des Basreliefs précieux. Un autre appartement est rempli de Bustes & de Statues anciennes. Le grand Salon est orné de toutes sortes d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Gauloises, Grèques & Romaines, rangées selon un ordre Mythologique & Historique, de façon que leur seul arrangement fait une partie de leur explication. Le Cabinet des Médailles est riche en pièces de tout Pays & de tout métal; il y en a plusieurs qui n'ont jamais été publiées, & qui appartiennent aux Rois Parthes, à ceux de Syrie & d'Arabie; elles ont été apportées nouvellement de Ninive.

La Collection d'Histoire naturelle, déjà fort complète, le fera encore d'avantage au retour du célèbre Professeur DONATI, qui fait, aux fraix du Roi, un long voyage pour l'augmentation de ce Cabinet. Sa penultième Lettre, datée du mois d'Août 1761. étoit de Babylone: Sa dernière,

écrite au mois de Novembre depuis Bassora, marquoit qu'il devoit au Printems passer aux Côtes de Malabar.

## B E R L I N.

**L'**Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de BERLIN tint le 27. du mois dernier son Assemblée publique à l'occasion de l'Aniverfaire de la naissance du Roi, qui entroit dans sa cinquante deuxiême année. M: le Professeur FORMEY, Secrétaire perpétuel, fit l'ouverture de la Séance, par le discours suivant.

## M E S S I E U R S ,

*Nous avons admiré depuis longtems un prodige, dont l'exemple paroît avoir été réservé à notre Siècle, & qui fera l'étonnement des Siècles à venir. C'est un Roi de Prusse, qui tenoit en balance, & même en échec, les Forces des plus redoutables Puissances de l'Europe; qui créoit, plutôt qu'il ne trouvoit les ressources nécessaires pour soutenir une Guerre, dont la durée & la violence devoient naturellement l'accabler. Que de merveilles, nées du sein même des revers, n'avons-nous pas déjà célébrées dans des jours pareils à celui-ci !*

*A présent, MESSIEURS, nous sommes dans l'attente d'un nouveau prodige, qui couron-*

sera tous les précédens, & qui nous fera goûter une joie exemte de tout mélange d'amertume. C'est celui qui fera voir ce même Monarque terminant glorieusement ses travaux & ses combats par une paix honorable, avantageuse, & solide, dont nous ne tarderons pas à ressentir les plus heureux effets. S'il ne nous est pas encore permis de vous l'annoncer, il l'est au moins d'exprimer nos vœux communs pour son accomplissement. La fin heureuse de la campagne dernière sous les auspices de ce Héros, qui réunit les talens des Fabius & des Scipions, aura sans doute été un grand acheminement à cette heureuse Epoque. Si elle se réalise, nous verrons bientôt ces mains victorieuses, qui ont gagné des Batailles si mémorables, cultiver elles-mêmes les Lauriers, dont l'immortel feuillage orne leur tête. Nous verrons nos Muses, ranimées d'un nouveau feu, célébrer à l'envi leurs généreux Défenseurs, leurs augustes Libérateurs.

Nous comptons depuis quelque tems les années de FREDERIC par ses exploits; nous commencerons à les compter par ses bienfaits, ou, pour parler plus juste, par un nouvel ordre de bienfaits, par les tendres soins qu'il consacrera au rétablissement de la prospérité publique, dont sa vie n'est pas moins le gage qu'elle a été celui de notre conservation.

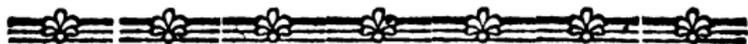
M. FORMFY lut ensuite l'Eloge de M. le Comte de GOTTER. M. de BEAUSOBRE termina la Séance par des réflexions sur le ridicule.

## B E R N E.

Le 5. de ce mois, la Société Oeconomique de BERNE tint une assemblée publique, dans laquelle elle distribua les Prix proposés pour l'Année 1762. M. SEIGNEUX DE CORVON, Président de la Société Oeconomique de Lausanne, a remporté le premier Prix sur *l'avantage du partage des Biens communs*; le second a été ajugé à M. SPRÜNGLIN, Pasteur de l'Eglise de Neu-enegg.

La Société n'ayant pas été satisfaite des Mémoires qui lui ont été adressés sur *la perfectionnement des Bergeries*, a renvoyé l'ajudication de ce Prix jusqu'en 1764. Elle destine pour la même année, un Prix de 20. Ducats, à celui qui donnera *la meilleure balance du commerce, tant d'importation, que d'exportation du Canton, ou par des idées les plus exactes en approchera de plus près*: Un autre, pareillement de 20. Ducats à qui donnera *le meilleur état de la population du Canton, & qui, la dépopulation prouvée, indiquera ses causes* ☉

*les moyens d'y remédier, ainsi que ceux qui peuvent favoriser la population. L'on donnera encore des Primes, sur la meilleure fabrication des draps de laine du Pays, & la découverte de la meilleure terre à foulon, pour dégraisser les draps.*



## ANONCE DE LIVRES.

**M.** CHARLES BONNET, des Académies d'Angleterre, de Suède, de l'Institut de Bologne, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & Citoyen de Genève, vient de publier un Ouvrage, qui lui fait beaucoup d'honneur; il a pour titre *Considérations sur les Corps organisés*, II. Tome imprimés en 1762, à Amsterdam chés REY. Ce Traité fort bien écrit, & bien imprimé, est en quelque sorte un cours d'histoire naturelle, où l'on a rassemblé en abrégé, tout ce qu'elle offre de plus certain, & de plus intéressant sur ce sujet important (\*).

O 2

---

(\*) Genève a produit de grands Théologiens, de Savans Jurisconsultes, mais elle a eû peu de Naturalistes;

Mon dessein n'est pas de donner un Extrait de cet excellent Ouvrage, parce que tout y est si étroitement lié, qu'on ne peut en détacher un chaînon, sans diviser & rompre, en quelque sorte, la chaîne entière; on voit que l'Auteur a conçu cet Ouvrage come un habile Architecte forme le plan d'un Edifice régulier, dont toutes les parties tiennent les unes aux autres, & forment un tout, dont on ne peut séparer une Pièce sans en déranger l'ordre & l'harmonie. La Physique & la Métaphysique contribuent come à l'envi, à la perfection du système de l'Auteur, qu'il ne donne cependant que come une espèce de Roman; s'il n'a pas trouvé le vrai mot de l'Enigme, on juge du moins qu'il auroit dû le deviner, & que personne ne mérite mieux que lui d'être l'interprète & le confident de la nature, qu'il suit pas à pas; il ne tient pas à ses recherches & à ses observations, qu'il ne lui dérobe son secret, & qu'il ne la surprenne, en quelque sorte, *sur le fait*, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Cet Ouvrage n'est pas le coup d'Essai

---

Naturalistes; aujourd'hui l'histoire Naturelle est fort goûtée & Mrs. TREMBLEY & BONNET la cultivent avec beaucoup de succès, & elle les a rendu célèbres.

de cet habile & favant Naturalifte; il a déjà publié quelques autres Livres, d'un genre différent: Il donna en 1760, un *Essai Anaitique sur les facultés de l'ame*. Ce titre modeste d'Essai ne convient pas à un Ouvrage si profondément médité. Je tâchai, pour ma propre utilité, d'en faire une courte Analise, mais je n'osai la publier. Il n'y a que l'Auteur même qui soit capable d'en saisir l'essentiel, & de le rapporter avec cette précision & cette clarté si nécessaire sur un sujet aussi neuf & aussi important.

Il avoit déjà fait imprimer en 1754, les *Recherches sur l'usage des Feuilles dans les Plantes*; come ce Livre est plus à ma portée, & que j'ai fait dans ma jeunesse, par état & par gout, une étude particulière de la Botanique, je crus pouvoir en faire un Extrait; j'y travaillai, mais come le premier & le second Tome de cet Ouvrage parurent successivement, je fus prévenu sur l'Extrait du premier Tome par un habile Home, qui s'en aquita bien. J'eusse désiré d'avoir le même succès pour l'Extrait du second Tome, que je publiai dans le Journal Helvétique d'Avril 1755.

M. BONNET a aussi travaillé sur les *Insectes*: Il publia un *Traité sur ce sujet*

en 1745. Il a fait des expériences & des découvertes qui ont été fort goûtées du public & des conoisseurs. Il a eû part avec son ami, & son compatriote, le célèbre TREMBLEY à la curieuse découverte du Polype, qui peut devenir utile.

Voici comé M. BONNET explique la multiplication par parties de cet Insecte, affés peu connu avant les expériences & les observations qui en ont démontré les propriétés. On fait aujourd'hui qu'en coupant le Polype en morceaux, chaque pièce devient peu à peu un animal entier & complet, en tirant de sa propre substance, les parties qui en étoient séparées. Supposons qu'on ait coupé la tête & la queue de cet animal, coment se reproduiront-elles? Le voici.

A l'extrémité antérieure doit paroître une tête à la postérieure une queue. Du milieu du bourlet, souvent insensible, qui est formé à chaque extrémité des vaisseaux rompus, sort un bouton très petit, d'une couleur plus claire que le reste du corps; il grossit par degré, & prend la forme d'une pointe: Cette pointe s'allonge de jour, en jour; bientôt on y découvre des anneaux au travers desquels paroissent de nouveaux viscères, qui semblent n'être qu'un prolongement des anciens?

Enfin, la tête & la queue se montrent, accompagnées de toutes les parties qui leur sont propres. C'est un ver parfait, auquel il ne manque plus, que d'aquerir la grandeur de ceux de son espèce.

On voit par ce petit détail, qu'il en est de la multiplication de ces vers par bouture, come de celle des plantes; tout s'opère dans les uns & dans les autres, par un développement de parties préexistantes: Nulle mécanique à nous connue capable de former un cœur, un cerveau, un estomach; les germes répandus dans tout le corps de ces animaux, n'attendent pour se développer qu'une circonstance favorable.

C'est peut être ainsi que le Créateur a répandu sur cette terre des talens de toute espèce, qui n'attendent pour éclore, & pour se développer que d'heureuses conjonctures.

Après cette explication ingénieuse de la multiplication du Polype, disons un mot de la manière dont l'Auteur explique l'origine des vers du corps humain, qui est encore un mystère, parce qu'on ignore quelle est leur origine, & comment ils peuvent se produire, puis qu'on ne trouve aucun vers de cette espèce dans la terre. M. BONNET avoit déjà donné une Dissertation sur le Tænia dans le Vol. X. des Sa-

vans étrangers ; come je n'ai point lû cette Dissertation , je ne puis en parler , mais on peut en voir une autre imprimée dans le Journal Helvétique d'Octobre 1743 , & qui a été réimprimée dans le Mercure de France. Voici come nôtre habile Phisicien s'exprime ici sur ce sujet. Une mouche va déposer ses œufs dans le nez du mouton. Une autre mouche , plus hardie encore va pondre dans le gozier du cerf. Lorsqu'on ignoroit ces faits on étoit aussi embarrassé sur l'origine des vers du nez du mouton , ou sur celle des vers du gozier du cerf , qu'on l'est aujourd'hui sur l'origine des vers du corps humain. Un heureux hazard , des observations plus fines & plus poussées nous découvriront un jour le mystère , & nous apprendront qu'il en est de l'origine des vers du corps humain , come de celle des autres animaux.

Le *Tænia* est comun à diférens animaux ; la Tanche & le Chien y font fort sujets ; on imagine aisément coment cet Insecte peut passer du corps de ces animaux dans celui de l'Home. Mais coment s'introduit-il dans l'intérieur de la tanche ? Les eaux sont encore moins conues que la terre ; feroient elles la vraie Patrie de *Tænia* ? Les semences invisibles de ce ver & le ver lui même passeroient-ils avec les

alimens dans les intestins de la tanche, & dans celle de l'homme.

N'en feroit-il point du Tænia, & des autres vers du corps humain, come de plusieurs espèces d'Insectes, dont la vie paroît avoir été liée dès le commencement à celle de diférens animaux! Un animal est un monde habité par d'autres animaux; ceux-ci font monde à leur tour & nous ne favons point où cela finit.

**E**SSAIS sur divers sujets intéressans de Politiques & de Morale. T. II. 1763.

Le premier Tome de cet ouvrage, qui parut en 1761. a été acueilli du Public, d'une manière qui en fait suffisamment l'Eloge. Ce second Volume ne cède en rien au premier. On y retrouve partout cette force dans les pensées, cette solidité dans les raisonnemens, cette netteté dans les idées, qui caractérisent particulièrement son illustre Auteur. Ce second Volume contient 451. pages 8vo. Il comprend quatre Essais: Le premier sur les Passions: Le second sur l'Education: Le troisième sur les Plaisirs: Le quatrième sur la Négociation, On peut avoir cet excellent Ouvrage en s'adressant à la Société Typographique de Berne.

**A**VIS au Peuple sur la santé, par M. Tissot, D. M. de Montpélier, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Medico-Phys. de Bâle, de la Société Oeconomique de Berne. Seconde Edition, augmentée par l'Auteur. A Lausanne aux dépens de FRANÇOIS GRASSET, 1763.

L'Auteur nous apprend, dans la Préface de cette Edition, qu'il n'avoit d'abord composé cet ouvrage que pour soulager les habitans de la campagne des environs & qu'il ne l'avoit destiné qu'à une petite enceinte de Pays & à un petit nombre de personnes ; il a été extrêmement surpris d'apprendre, que cinq ou six mois après sa publication, il étoit devenu l'un des Livres les plus répandus en Europe.

„ Voir ce succès avec indifférence, dit M.  
 „ TISSOT, ce seroit en être indigne. . .  
 „ j'ai senti, come je le devois, ce plaisir  
 „ qui fait que tout home est flatté  
 „ quand il est aplaudi. J'en ai éprouvé  
 „ un bien plus vif, come Ami de l'humanité,  
 „ en jugeant par les succès de cet ouvrage,  
 „ de l'effet qu'on pouvoit s'en promettre,  
 „ effet qui passe beaucoup mes espérances & me remplit de cette joie,  
 „ que tout home honête éprouve, quand  
 „ il peut en soulager d'autres. Enfin j'ai

ressenti dans toute son étendue , celui  
 » que doivent procurer à toute personne  
 » qui pense les marques publiques de l'a-  
 » probation & de la bienveillance de son  
 » Prince , en recevant la Médaille que  
 » *l'Illustre Chambre de santé de la Républi-*  
 » *que de Berne* me fit remettre , peu de  
 » mois après la publication de cet Ouvrage,  
 » avec une Lettre plus précieuse encore ,  
 » dans laquelle elle m'atturoit de la *satis-*  
 » *faction extraordinaire* , avec laquelle elle  
 » l'avoit vû paroître.

La première publication de l'Ouvrage de M. TISSOT a été bientôt suivie de plusieurs autres Editions , tant en françois qu'en d'autres Langues. Le célèbre M. HIRZEL , premier Médecin du Canton de ZÜRICH , prit la peine d'en faire une Traduction en Allemand , qui fut imprimée il y a un an. A peu près dans le même tems , il s'en fit deux autres Traductions en Allétagne. A la fin de l'hiver dernier , DIDOT le jeune en publia à Paris une Edition , qui avoit été projetée par d'autres Libraires de Paris & Lion , quand l'obtention du Privilège les arrêta. Il s'en est fait ensuite une traduction Hollandoise , par M. BIKKER , Médecin à Rotterdam , fort connu par divers Ouvrages très estimés. Il doit s'en être fait aussi une Traduction en Italien,

Tout ce que l'on vient de rapporter constate parfaitement l'excellence de l'Ouvrage dont il s'agit. Il est à propos de faire conoitre à présent la supériorité de cette Edition sur la précédente. Nous allons laisser parler là dessus l'Auteur lui même :

„ Je ne dirai point qu'elle est corrigée par  
 „ rapport au fond des matières ; je n'avois  
 „ rien avancé dans la première , qui ne  
 „ fut d'une vérité bien démontrée , ainsi  
 „ il n'y avoit point de corrections essen-  
 „ tielles à faire à cet égard. Nais , 1°. j'ai  
 „ fait un grand nombre de petits change-  
 „ mens dans la diction & de petites adi-  
 „ tions de mots , qui contribuent à ren-  
 „ l'Ouvrage encore plus simple & plus  
 „ clair. 2°. La partie Typographique est  
 „ beaucoup mieux exécutée, pour le pa-  
 „ pier, l'encre, le caractère, l'ortogra-  
 „ phe, la ponctuation, l'arrangement.  
 „ 3°. J'ai fait des Aditions considérables.  
 „ Elles sont de trois espèces: Ou j'ai a-  
 „ jouté de nouveaux articles, sur des ma-  
 „ tières déjà traitées, tels sont l'article  
 „ sur les tartes ou gateaux page 42. les  
 „ Aditions sur la convalescence p. 76. la  
 „ préparation à la petite verole p. 245.  
 „ une longue note sur le Kina p. 293.  
 „ une sur les esprits acides p. 644. une  
 „ autre sur l'extrait de Cigué p. 658. Ou

5 j'ai inferé de nouvelles matières, come  
 27 un article sur les boiffons p. 43. Un sur  
 27 les convulsions des enfans p. 421. Un  
 27 sur les engelures p. 502. Un autre sur  
 27 les échardes p. 529. Un sur la raison de  
 27 la confiance aux Charlatans p. 627. &  
 27 tout le chapitre XXXI. Ou enfin j'ai  
 27 étendu la tractation de quelques arti-  
 27 cles, qui me paroiffoient un peu trop  
 27 succincts. Il y a des changemens de  
 27 cette dernière espèce presque partout,  
 27 mais surtout dans les deux chapitres,  
 27 qui regardent les femmes & les enfans.  
 27 Le chapitre XXXI. a pour objet quel-  
 27 ques accidens, qui demandent des secours  
 27 prompts, les évanouifsemens, les hémor-  
 27 ragies, les accès de convulsions & de  
 27 suffocation, les suites de la peur, les  
 27 maux occasionés par des vapeurs nuisibles,  
 27 les poisons & les douleurs excessives.  
 27 L'omission de ce Chapitre étoit un vui-  
 27 de réel, dans le plan de cet Ouvrage.

**D**ISSERTATION *sur l'Education physique*  
*des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge*  
*de puberté; Ouvrage qui a remporté le Prix*  
*le 21. Mai 1762. à la Société Hollandoise*  
*des Sciences. Par M. BALLEXSERD, Citoyen*  
*de Genève.*

On vient de faire , dans une Imprimerie nouvellement établie à Yverdon , une fort jolie Edition de cet Ouvrage, si interressant & si utile à tous les Pères de Famille.

Dans le même Imprimerie , on travaille aussi actuellement à une belle Edition des *Oeuvres de M. le Chancelier d'AGUESSEAU.*

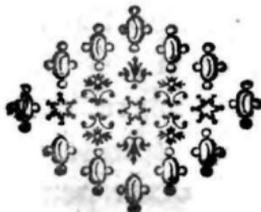
**L**ETTRE de M. MARIN *Censeur Royal* & de Police , de l'Académie de Marseille & de la Société Royale des Sciences & Belles Lettres de Nanci ; à Madame la P\*\*\* de\*\*\* sur un projet interressant pour l'humanité.

L'objet de cette Lettre est l'établissement d'un Bureau de Consultations pour les Pauvres , qui auroient des Procès , & qui faute de pouvoir payer des Avocats & des Procureurs feroient dans le cas d'abandonner leurs droits. Selon le plan de M. MARIN, on formeroit , par voie de Soucriptions, des fonds suffisans, pour payer des Avocats , obligés de s'assembler , certains jours de la semaine, pour consulter & délibérer sur les affaires de leurs pauvres Cliens. Il faut lire dans la Brochure même , les détails dans lesquels l'Auteur entre sur ce nouvel établissement ; mais nous ne pouvons nous refuser de rapporter ici l'Anecdote touchante qui lui , fait naître cette

idée. M. MARIN avoit été chargé de porter à une femme malheureuse les Aumones de la Princesse à laquelle il dédie son Ouvrage : „ J'ai erré longtems , dit-il ,  
 „ dans cette rue, où elle avoit vécu dans  
 „ une sorte d'opulence, sans avoir pû  
 „ découvrir sa retraite. Les Voisins ,  
 „ qu'elle avoit si souvent obligés , ont  
 „ oublié jusqu'à son nom. Je désespé-  
 „ rois de réussir dans mes recherches, lors-  
 „ qu'une jeune fille m'arrête & me tend  
 „ la main, en me cachant ses larmes. Je  
 „ l'interroge, & par les réponses que je  
 „ lui arrache, je comprends qu'elle sollicite  
 „ la charité des passans, pour cette Fem-  
 „ me que je cherche. Je me fais condui-  
 „ re ; elle me guide en tremblant ; je la  
 „ suis dans un réduit obscur ; j'entre ; je  
 „ vois à la foible lueur d'une lampe six  
 „ enfans aux genoux de leur Mère , lui  
 „ demandant du pain. Je vois une Fem-  
 „ me, les yeux égarés, gardant la silence  
 „ terrible du désespoir, se meurtrissant le  
 „ sein d'une main & soutenant de l'autre  
 „ la tête de son Mari, étendu sur la paille,  
 „ brûlé par une fièvre ardente, couvert  
 „ de cicatrices & expirant, faute de nour-  
 „ riture. Comment vous peindre, Madame,  
 „ l'expression de leur reconnoissance, lors-  
 „ que j'ai annoncé à ces infortunés, que

23 leur malheur étoit parvenu jusqu'à vous  
 23 & que vos mains s'étoient ouvertes à leur  
 23 misère ! La Mère étouffant ses sanglots,  
 23 embrassant ses enfans , sans pouvoir  
 23 proférer une parole ; le Père agitant sa  
 23 tête & prononçant des mots mal articu-  
 23 lés ; les enfans pressant mes genoux en  
 23 larmes , m'ont fait pousser un cri de  
 23 douleur & de joie , & m'ont plongé  
 23 dans une espèce d'anéantissement.

La cause de l'infortune de cette Famille  
 au désespoir est venue d'un procès injus-  
 te qu'on lui a fait & qu'elle a perdu pour  
 ne s'être pas défendue selon les formalités  
 ordinaires de la Justice. Il lui reste encore  
 quelque ressource , mais se trouvant hors  
 d'état de défendre son bien , que d'injus-  
 tes ravisseurs veulent lui enlever , elle est  
 dans le danger de tout perdre. M. MA-  
 RIN a été si touché de cette triste situa-  
 tion , que cela lui a fait concevoir le pro-  
 jet qu'il détaille dans sa brochure.





## L E T E M S.

## O D E

*Par Mr. THOMAS, qui a remporté le Prix  
à l'Académie Française en 1762.*

Le compas d'URANIE a mesuré l'espace,  
O Temps ! Etre inconnu, que l'ame seule embrasse,  
Invisible torrent des siècles & des jours,  
Tandis que ton pouvoir m'entraîne dans la tombe,  
J'ose, avant que j'y tombe,  
M'arrêter un moment, pour contempler ton cours.

Qui me dévoilera l'instant qui t'a vu naitre ? (\*)  
Quel œil peut remonter aux sources de ton être ?  
Sans doute, ton berceau touche à l'Eternité :  
Quand rien n'étoit encore, enseveli dans l'ombre  
De cet abime sombre,  
Ton germe y reposoit, mais sans activité.

---

(\*) On a suivi dans cette Ode l'opinion communément reçue parmi les Philosophes. La plupart regardent le tems, comme dépendant de l'existence des Etres créés, & croient qu'il n'y a pas un Dieu de succession.

226 JOURNAL HELVETIQUE

Du cahos, tout à coup, les portes s'ébranlèrent,  
Des soleils allumés, les feux étincellèrent ;  
Tu naquis ; l'Éternel te prescrivit la loi :  
Il dit au mouvement, du tems fois la mesure ;  
Il dit à la nature ,  
Le tems fera pour vous , l'éternité pour moi.

Dieu, telle est ton essence : Oui, l'Océan des  
ages ,  
Roule au dessous de toi sur tes frêles ouvrages ;  
Mais il n'approche pas de ton Trône immortel.  
Des millions de jours , qui l'un l'autre s'effacent ,  
Des siècles qui s'entassent  
Sont come le néant aux yeux de l'Éternel.

Mais moi , sur cet amas de fange & de poussière ,  
En vain contre le tems je cherche une barrière ;  
Son vol impétueux me presse & me poursuit.  
Je n'occupe qu'un point de la vaste étendue ,  
Et mon ame éperduë ,  
Sous mes pas chancellans voit ce point qui s'effuit.

De la destruction tout m'offre des images.  
Mon œil épouvanté ne voit que des ravages ;  
Ici de vieux Tombeaux, que la mousse a couverts ;  
Là , des murs abatus , des colonnes brisées ,  
Des villes embrasées ;  
Par tout les pas du Tems empreints sur l'univers.

Cieux, Terres, Elémens, tout est sous sa puissance :

Mais, tandis que sa main dans la nuit du silence  
Du fragile univers sape les fondemens,  
Sur des ailes de feu, loin du monde élancée,  
Mon active pensée  
Plane sur les débris entassés par le Temps.

Siècles, qui n'êtes plus, & vous qui devés naître,  
J'ose vous appeler, hatés vous de paroître :  
Au moment où je suis venez vous réunir ;  
Je parcours tous les points de l'immense durée  
D'une marche assurée :  
J'enchaîne le présent, je vis dans l'avenir.

Le Soleil, épuisé dans sa brulante course,  
De ses feux par degrés verra tarir la source ;  
Et des mondes vieilliss les ressorts s'useront,  
Ainsi que les rochers qui du haut des montagnes,  
Roulent dans les campagnes,  
Les astres, l'un sur l'autre, un jour s'écrouleront.

Là, de l'éternité comencera l'empire,  
Et dans cet Océan, où tout va se détruire  
Le Temps s'engloutira come un foible ruisseau.  
Mais mon ame immortelle aux siècles échappée,  
Ne fera point frappée,  
Et des mondes brisés foulera le tombeau.

228 JOURNAL HELVÉTIQUE

Des vastes mers , grand Dieu , tu fixas les limites.  
C'est ainsi que des tems les bornes sont prescrites.  
Quel fera le moment de l'éternelle nuit ?  
Toi seul tu le conois ; tu lui diras d'éclorre ;  
    Mais l'univers l'ignore ;  
Ce n'est qu'en périssant , qu'il en doit être instruit.

Quand l'airain frémissant autour de vos demeures  
Mortels , vous avertit de la fuite des heures ,  
Que ce signal terrible épouvante vos sens :  
A ce bruit tout à coup mon ame se réveille ,  
    Elle prête l'oreille ,  
Et croit de la mort même entendre les accens.

Trop aveugles humains, quelle erreur vous enivre ?  
Vous n'avez qu'un instant pour penser & pour vivre,  
Et cet instant qui fuit , est pour vous un far-  
    deau !

Avare de ses biens , prodigue de son être ,  
    Dès qu'il peut se conoitre ,  
Il appelle la mort & creuse son tombeau.

L'un courbé sous cent ans , est mort dès la nais-  
    sance ;  
L'autre engage à prix d'or sa vénale existence ;  
Celui ci la tourmente à de pénibles jeux ;  
Le riche se delivre au prix de sa fortune ,  
    Du Tems , qui l'importune ;  
C'est en ne vivant pas , que l'on croit vivre  
    heureux.

Abjurés, ô mortels, cette erreur insensée !  
 L'homme vit par son ame, & l'ame est la pensée.  
 C'est elle qui pour vous doit mesurer le Temps.  
 Cultivés la sagesse, aprenés l'art suprême  
 De vivre avec foi même ;  
 Vous pourés sans éfroi compter tous vos instans,

Si je devois un jour, pour de viles richesses  
 Vendre ma liberté, descendre à des bassesses,  
 Si mon cœur par mes sens devoit être amoli ;  
 O Temps, je te dirois préviens ma dernière heure ;  
 Hâte toi, que je meure ;  
 J'aimè mieux n'être pas, que de vivre avili.

Mais si de la vertu les généreuses flâmes  
 Peuvent de mes écrits passer dans quelques ames ;  
 Si je peux d'un ami soulager les douleurs ;  
 S'il est des malheureux, dont l'obscur innocence  
 Languisse sans défense,  
 Et dont ma foible main doive essuier les pleurs,

O Temps, suspens ton vol, respecte ma jeunesse ;  
 Que ma Mère longtems, témoin de ma tendresse  
 Reçoive mes tributs de respect & d'amour ;  
 Et vous, gloire, vertu, Déesses immortelles,  
 Que vos brillantes ailes,  
 Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour.



LES DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ ODE  
par le même.

**R**veille toi, Mortel, deviens utile au Monde.

Sors de l'indifférence où languissent tes jours.  
Le tems fuit : Hâte toi. Demain la nuit profonde  
T'engloutit pour toujours.

Quoi ! tu prétens penser, & ta folle sagesse,  
Dans un lâche repos s'avilit & s'endort !  
L'homme est né pour agir. Ramper dans la paresse  
C'est être déjà mort.

Regarde autour de toi ; contemple tout l'espace ;  
Par quel divin accord le monde est gouverné !  
Nul être n'est oisif ; tout occupe sa place ;  
Et tout est enchainé.

Les vents épurent l'air, l'air balance les ondes ;  
Pour la fertilité l'eau circule en tout lieu ;  
Les germes sont féconds ; le feu nourrit les mondes ;  
Et tout nourrit le feu.

Et toi qui te conois, dont l'ame est immortelle,  
Sur ce globe, au hazard, tu te croirois jetté !  
Toi seul indépendant de la chaîne éternelle  
Et sans activité !

Les homes t'ont servi, même avant ta naissance ;  
 Ils t'ont créé des Loix, & bâti des remparts :  
 De vingt siècles unis la lente expérience  
 T'as préparé les arts.

La maison qui te couvre & qui te fert d'azile,  
 Le pain qui te nourit, tes plaisirs, tes besoins,  
 Tout impose à ton cœur le devoir d'être utile,  
 Tout réclame tes soins.

Répons moi, qu'as tu fait pour servir ta Patrie ?  
 Que ce nom dans ton ame excite le remord.  
 Quoi ! faudra t-il qu'un jour elle pleure ta vie,  
 Loin de pleurer ta mort ?

O honte de l'Europe, & du siècle où nous sommes !  
 Devoir du Citoyen, vous êtes méconu !  
 Titre cher & sacré, qui fites les grands Homes ;  
 Qu'êtes vous devenu ?

Ta Patrie aux vertus a formé ton Enfance ;  
 Les Ministres des Loix te font des jours heureux ;  
 Les Guerriers, teints de sang, meurent pour ta  
 défense,  
 Et que fais tu pour eux ?

Les noms, ces tendus noms & de Fils & de Père,  
 O Home, seroient-ils étrangers à ton cœur ?  
 Le sauvage Huron, dans son sanglant repaire  
 En conoit la douceur.

## 232 JOURNAL HELVETIQUE

Vois l'objet de ses feux fourire à sa tendresse ;  
Son Père à ses côtés repose en cheveux blancs.  
A son cou suspendu, son jeune Fils le presse.  
De ses bras innocent.

Et toi, dans la nature égaré, solitaire,  
Ton être à l'univers ne tient par aucun nœud !  
Dans ton ame glacée & tristement austère  
Tu sens un vuide affreux.

Si du moins l'amitié réchauffoit de sa flamme  
Ces stoïques langueurs d'un sage inanimé !  
Mourois tu sans goûter ce doux plaisir de l'ame,  
Ce plaisir d'être aimé ?

Apprens que l'amitié veut des ames actives.  
Dans l'ombre d'un désert l'amitié ne vit plus ;  
Son repos est un crime, & les vertus oisives  
Ne sont pas des vertus.

L'homme se doit à l'homme, en tout rang, à tout  
age ;  
Sur le riche orgueilleux l'indigent à des droits ;  
Le foible sur le fort ; l'imprudent sur le sage ;  
Les sujets sur les Rois.

Tu dors, & les mortels autour de toi gémissent !  
La terre ensanglantée est en proie au malheur !  
Tu dors & nous pleurons ! & par tout rétentissent  
Les cris de la douleur !

Que d'Orphelins plaintifs ! de Mères expirantes !  
 De Vieillards vertueux consternés par la faim !  
 D'Innocens dans les fers , de Familles errantes  
 Qui demandent du pain.

Ah ! Crains d'entendre un jour leurs ombres  
 irritées  
 Venir en gémissant te reprocher leur mort.  
 Crains cet effroi vengeur des ames tourmentées  
 Par les cris du remord.

» Qui moi ! pour des ingrats , que je me sacrifie !  
 » Zélés par intérêt , perfides avec art ,  
 » Au sein du bienfaiteur qui leur donna la vie  
 » Ils plongent le poignard.

» Tout est chez les humains ou Tiran ou victime.  
 » Sous le coupable heureux le juste est abatu ;  
 » L'on étouffe l'honneur ; & les succès du crime  
 » Fatiguent ma vertu.

» Laisse moi donc mourir , dans mon obscur azyle...  
 Ainsi tu crains le vice , & fuit les cœurs pervers !  
 Mais quoi ! Loin des humains si la vertu s'exile ,  
 Que fera l'univers ?

Doit elle se cacher dans une nuit profonde ,  
 Tandis qu'on voit régner le vice fastueux ?  
 Ah ! le plus grand objet qui puisse orner le monde  
 C'est l'home vertueux.

Ces antiques Héros, ces Sages qu'on renomme  
 Servoient le genre humain, & ne l'estimoient pas.  
 Plûtôt que de manquer à servir un seul home,  
 Rends heureux mille ingrats.

Qu'importent les tributs de la reconnoissance ?  
 N'as tu pas Dieu pour toi, tes vertus & ton cœur ?  
 Ta Gloire en est plus pure, & l'ingrat qui t'offense  
 Ajoute à ta grandeur.

L'home par ses forfaits irritant le tonnerre,  
 Du Dieu qui l'a créé semble insulter l'amour ;  
 Et Dieu prodigue à l'home & les fruits de la terre  
 Et les rayons du jour.





## V E R S

## S U R L A P A I X.

Q Uel flatteur changement naît pour nous satis-  
faire !

Ah ! du Bonheur des Cieux charmant préliminaire !  
L'Univers délivré de ses calamités ,  
Se voit comblé de joie & de félicités ;  
L'onde reprend son cours, le Soleil sa lumière ;  
La Discorde en ce jour termine sa carrière ,  
Et nous ne craignons plus ces homes belliqueux ,  
Qui semoient le ravage, & le meurtre en tous lieux !  
Ces Héros si fameux, ces fils de la victoire ,  
Dont les faits vont orner le Temple de Mémoire ,  
N'aspirent aujourd'hui qu'au bien de leurs sujets ,  
Et font en leur faveur, les plus sages projets.  
Peuples consolez vous , BELLONNE rend les armes ,  
Et la main de la Paix vient essuier vos larmes ;  
L'orage est apaisé ; tous les feux sont éteints.  
Pour doner à nos jours , le plus doux des destins ;  
Le Ciel vient d'envoyer cette Fille chérie ,  
Qui de cent Nations ne fait qu'une Patrie :  
A son abord charmant, le fer tombe des mains ,  
La vengeance s'éclipse en faveur des humains.

## 236 JOURNAL HELVETIQUE

L'on ne reverra plus la Mère fugitive ,  
Emporter son Enfant, qu'au malheur elle esquivé ,  
Ni l'Artisan grossier abandoner son champ,  
A l'aspect des Soldats qui vont en faire un Camp.  
Chacun s'en vient chez soi , conduit par l'assurance  
De goûter à longs traits les fruits de l'espérance.  
Ces Théâtres de sang sont changés en vergers ;  
Les faisceaux sont des fleurs', les Gendarmes  
Bergers.

Tel on a vû Soldat qui porte la houlette ,  
Et rapelle l'Amour , au son de sa musette.  
En place de la tante , est un lit de gazon ,  
Où vont se délasser PHILIS & CE'LADON.  
Simbole des amours charmante Tourterelle ;  
Tout brûle , ainsi que toi , d'une flamme nouvelle ;  
Par la sincérité s'expriment les désirs ;  
L'on n'entend d'autre bruit , que celui des soupirs.  
C'est toi charmante Paix ! source de la tendresse !  
Qui rend le Fils au Père , à l'Amant sa Maitresse :  
Enfin , c'est par l'éclat de tes charmes nouveaux ,  
Qu'on ressent des plaisirs , qui surpassent les maux !





## S O N N E T

*Sur le Roi de PRUSSE.*

**L** O N voit en FRE'DERIC un Prince incomparable ,

Qui réunit en soi tous les talens divers ,  
 Dont les fameux Exploits étonnent l'Univers ;  
 Toujours victorieux mais toujours équitable.

Dans ses nobles travaux il est infatigable ;  
 Il répare à l'instant ses plus rudes revers :  
 S'il écrit, il excelle & en Prose & en Vers  
 En un mot ce Grand Prince , en tout est admirable :

Tandis que FRE'DERIC porte par tout l'éfroi ,  
 Qu'à ses fiers Ennemis il peut doner la Loi ;  
 Il les force & consent à mettre bas les armes.

Arbitre de la Guerre , Arbitre de la Paix  
**GRAND ROI**, qui mets ta gloire à calmer nos ah,  
 larmes

Puissent en ta faveur s'accomplir nos souhaits.

Par L. F. D...



## E N I G M E.

**O**n vous propose une Maison  
 A louer en toute Saison ;  
 Elle a deux portes , trois fenêtres ;  
 Elle peut loger quatre Maitres  
 Et même cinq en un besoin ;  
 Deux caves , un grenier à foin.  
 Peut-être le quartier pourroit vous en déplaire ;  
 En ce cas le propriétaire  
 Avec sa verge d'Enchanteur  
 Et certains mots qui vous font peur ,  
 Enlevera Maison , Meubles & Locataire ,  
 Qu'aussi-tôt il transportera  
 Dans le quartier qui vous plaira.  
 On reconoit l'Hotel célèbre  
 A son Ecriteau singulier ,  
 Tiré de BAREME & d'Algèbre :  
 On voit dans le Calendrier  
 Son nom & celui du forcier.



## L O G O G R I P H E.

**L**ecteur , qui que tu sois , si tu veux me conoitre  
 Sache premièrement que Dieu seul est mon maitre ;  
 Que je fus de tout tems ; que je suis aujourd'hui ;

**Que** j'existe en tous lieux , sous la machine ronde ,  
 Et que vieille come le monde ,  
 Je ne finirai qu'avec lui.

Sept membres composent mon tout.

Otes en trois , tu trouveras fans peine ,

**Ce** qui met fort souvent un Poëte à la gêne.

Courage , lis moi jusqu'au bout :

Décomposant mes piés avec adresse ,

J'offre à tes yeux un objet de tendresse ;

Deux notes de musique ; un nombre ; un grain ;

**Un** quadrupède ; un fruit ; un animal de chasse ;

L'instrument du Dieu du Parnasse ;

La courone du Dieu du vin.

**Ce** n'est pas tout, poursuis, & pour fruit de ta veille,

Tu trouveras un péché capital ;

Un des ouvrages de l'abeille ;

Un mot sinonime à rival ;

Une ville de Normandie ;

**L'Epoux** de Bethsabée ; un Prophète fameux ,

Qui fans perdre la vie ,

Fut admis dans les Cieux ;

**Ce** que l'home en tous lieux préfère au diadème ;

Ce qui reste au fond du toneau.

**Un** mot encor , pour finir mon tableau ,

Je te fers dans ce moment même.

\* \* \*

\* \*

\*



## T A B L E.

<b>O</b> bservations sur quelques endroits des Ouvrages de M. J. J. Rousseau, réla- tifs à la Religion. pag. 115	115
<i>Idée des Eclaircissemens Historiques, sur un Livre qui a pour titre les Erreurs de Voltaire.</i>	133
<i>Raisons qui invalident l'authenticité de la persécution des Eglises de Vienne &amp; de Lion, sous le Règne de Marc-Aurele.</i>	147
<i>Le vrai Talisman Chapitre II.</i>	170
<i>Fragmens Historiques XIX. Fragment.</i>	185
<i>Analyse d'une Comédie nouvelle intitulée le Roi &amp; le Fermier.</i>	200
<i>Nouvelles Litteraires.</i>	206
<i>Anonce de Livres.</i>	211
<i>Le Temps, Ode couronnée par l'Académie Françoise, en 1762.</i>	225
<i>Les devoirs de la Société, Ode du même Auteur.</i>	230
<i>Vers sur la Paix.</i>	235
<i>Sonnet sur le Roi de Prusse.</i>	237
<i>Enigme.</i>	238
<i>Logogriphe.</i>	238